



Trois concours

cahier B

Une polyvalente offrira une "option hockey"

page C-3

Au Trident, une Piaf émouvante

page C-8

LE SOLEIL



47, rue Buade
Les meilleures
recettes
de Pol Martin
Prix rég.: 34.95
Spécial: 25.99

DERNIÈRE ÉDITION

QUÉBEC, VENDREDI 30 AVRIL 1982
58 pages 4 cahiers 86e année, no 104

• • Livraison à domicile (6 jours) \$2.00 • •
Iles de la Madeleine-Gaspé-Percé-Abitibi 50¢ Québec 30¢

Les Malouines: zone de guerre

Le match de samedi fera foi de tout

pages C-1 et C-2



Le plus vieux citoyen des îles Malouines est âgé de 84 ans. Archie Short a rencontré pour la première fois son arrière-petit-fils hier, à Londres. Ce vieux berger a quitté les îles avec une de ses filles.

(D'après NYTNS, UPI, AFP, Reuter et AP) — Les ultimatum sont terminés.

Depuis sept heures ce matin (11h GMT), l'Argentine, tout aussi bien que l'Angleterre, peut couler un navire de guerre ou un avion militaire dans un rayon de 200 milles marins des îles Malouines, des îles de la Géorgie du Sud, des îles Sandwich ou encore des côtes de l'Argentine.

Depuis hier même, tout avion anglais volant dans cette zone ou tout bateau anglais naviguant dans ce secteur peut être abattu, à vue, par les forces argentines. Elles ont reçu l'ordre, selon un officier argentin, de tirer d'abord, de poser les questions après.

Par ailleurs, le président argentin, le général Leopoldo Galtieri, a reçu, ce matin, l'ambassadeur des États-Unis à Buenos Aires, M. Harry Schlaudeman, pour un bref entretien non prévu, a-t-on annoncé à Buenos Aires.

De source argentine, on indique que cet entretien était destiné à poursuivre les efforts pour "rechercher la paix".

A l'issue de sa rencontre avec le général Galtieri, M. Schlaudeman s'est refusé à tout commentaire et a indiqué qu'il n'était porteur d'aucun message de son gouvernement.

Du côté britannique, on affirme que "l'objectif est de rechercher une

solution diplomatique à la crise" des Malouines. C'est ce qu'a affirmé ce matin le Foreign Office, une heure après l'entrée en vigueur du blocus total de l'archipel décidé par Londres.

"Nous considérons encore M. Haig comme la meilleure chance" d'atteindre cet objectif, a déclaré un porte-parole du Foreign Office. "Nous continuons à appuyer la mission Haig", a-t-il ajouté.

Le porte-parole a affirmé que le secrétaire d'Etat américain n'avait pas encore communiqué à la Grande-Bretagne le contenu de la réponse officielle argentine à ses propositions.

L'Argentine, rappelle-t-on, a répondu que les propositions Haig "n'étaient pas satisfaisantes sur certains points, mais qu'elles pouvaient servir de base à la négociation avec quelques modifications", selon une source argentine autorisée à Washington.

Pour la Grande-Bretagne, le blocus aérien et naval ne commençait qu'à sept heures ce matin.

En Argentine, c'est la mobilisation totale: les troupes sont sur le pied de guerre, les communications téléphoniques et postales sont surveillées ou interdites selon le cas, les nouvelles sont censurées et les gens ont perdu le sourire qu'ils affichaient

Voir A-2, MALOUMES



L'amiral Sandy Woodward est le commandant en chef de la plus grosse armada britannique mise sur pied depuis la fin de la Deuxième Guerre mondiale.

Demain dans LE SOLEIL

Ils sont près de 300,000 à travers le Québec.

UN ÉTÉ SANS "JOB"?



bec. Étudiants, collégiens, jeunes hommes et jeunes femmes âgés de 15 à 24 ans qui, à l'approche de l'été, se mettent en quête d'un emploi estival qui leur permette de s'assumer financièrement, à la rentrée de septembre. Dans cette période de profonde récession économique, quelles sont leurs chances de se dénicher un emploi rémunérateur, quels programmes les gouvernements proposent-ils aux entreprises pour stimuler l'emploi étudiant, comment l'Etat joue-t-il son rôle de principal employeur, dans la grande région de la capitale? Voilà autant de questions auxquelles répond, au cours des prochains jours, toute une équipe de journalistes du SOLEIL. Et ce, sous le thème Un été sans "job", un thème qui permettra de faire le point sur le placement étudiant à Québec, dans l'Est et ailleurs en province. A lire dans LE SOLEIL, à compter de demain.

Le royaume du Père Noël est à Québec... pour y rester

par Monique GIGUÈRE

Un vrai coup de chance! Un coup de maître, devrait-on dire!

André Emond, un des directeurs de l'Association des gens d'affaires du Mail Saint-Roch, a réussi, hier, le remarquable exploit de garder à Québec le royaume du père Noël qui, pendant trois quarts de siècle, a fait la joie des petits chez Paquet.

Tout y est: le train, les rennes, le traîneau, le palais, le village, la fée des glaces et, bien sûr, le père Noël. En tout, 77 lots dont tout un chacun espérait bien arracher quelques morceaux. Dans la foule, des Québécois venus chercher un souvenir, une relique d'un passé tout récent, des Ontariens, des gens du Nouveau-Brunswick, et plus redoutables encore, des marchands de jouets à l'oeil bien ouvert.

L'exploit de M. Emond a consisté à convaincre les enchanteurs de vendre

le royaume du père Noël en bloc, plutôt qu'en pièces détachées, comme ils se le proposaient. "J'ai mis trois jours à persuader l'enchanteur J.-Armand Blais, de Montréal, de ne pas vendre le royaume en lots", a révélé, hier, M. Emond, au cours d'une brève conversation. Il a fini par l'arracher ce consentement, à force d'insister.

Les enchères sont ouvertes à \$5,000. Un silence complet accueille cette première offre. Ce n'est pourtant pas cher, le royaume du père Noël vaut bien plus: \$35,000 dit-on. C'est vrai qu'il a de l'usure après un si long règne, mais pour certains il n'en a que plus de prix.

M. Emond retient son souffle et croise les doigts. L'enchanteur baisse son prix à \$4,500, puis à \$4,000. Le porte-parole des marchands sent cer-

Voir A-2, ROYAUME



Claude Ryan a refusé de commenter une nouvelle fois les rumeurs sur son départ possible comme chef libéral, hier, quand un photographe a réussi à croquer cette image sur le vif.

Manifeste du PLQ Une révolution tranquille pour les années 1980

par Maurice GIRARD

MONTREAL (PC) — Le Parti libéral du Québec proposera aux électeurs, lors des prochaines élections générales, de revivre sous sa gouverne une deuxième révolution tranquille, revue et corrigée au goût des années 1980.

"Faisons, une fois de plus, comme au début des années 60, le grand ménage", propose le projet de manifeste "Prendre les devants" que vient de rendre public la Commission politique du Parti libéral du Québec, dirigé par l'ex-sous-ministre de la Justice René Dussault.

Déjà l'objet de certaines fuites dans la presse, ce document de 70 pages, qui s'inscrit dans la ligne des livres beige et rouge, se veut une sorte d'orientation globale de la société québécoise qui lui permettrait de sortir de la "grande noirceur" dans laquelle elle risque de s'enliser si le PQ n'est pas défait aux prochaines élections, peut-on lire dans le résumé du manifeste.

Tout en proposant de nouvelles orientations, qui impliqueraient, dans leur mise en

Voir A-2, PLQ

Dossiers page A-5

sommaire

Annonces classées D-3 à D-14
Arts et spectacles C-7 à C-10
Bridge D-5
Carrières et professions C-4
Décès D-15
Economie-finances B-2 à B-4
Editorial A-4
Feuilleton C-7
Horoscope D-6
Information régionale A-7 à A-9
Loterie A-2
Monde D-1 et D-2
Mot mystère D-3
Mots croisés D-4
Où aller à Québec C-10
Page des lecteurs A-6
Page documentaire A-5
Patron D-5
Sport C-1 à C-6
Télévision C-7

météo

Ensoleillé avec passages nuageux à Québec aujourd'hui, nuageux dans l'Est, maximum de 4 à 14. Demain, beau à Québec, nuageux dans l'Est.

détails, page D-3

Selon la Fédération des cégeps La réouverture des conventions ne suffira pas

par Lise LACHANCE

du bureau du Soleil
MONTREAL — La Fédération des cégeps du Québec, qui fait face à une réduction de budget de \$14 millions pour la prochaine année scolaire (ce qui porte à \$34 millions en deux ans le poids des coupures imposées par l'Etat), affirme que le gel des salaires ne constitue qu'une "solution très partielle". Elle réclame plutôt la réouverture globale des conventions collectives et l'acceptation, par les syndicats, de restrictions volontaires atteignant près de \$17 millions pour le prochain exercice financier.

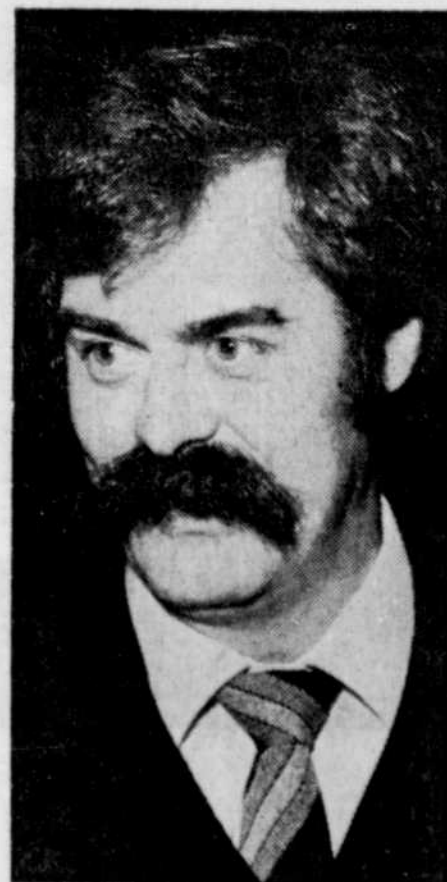
"Couper le luxe"

"La simple coupure de salaires ne résoud rien. Elle ne fait que reculer l'échéance de six à douze mois. Il faut

couper dans le normatif, trancher dans le "surplus" et le "luxe" garantis dans la convention actuelle", a déclaré hier le président de la fédération, M. Jean-Noël Tremblay, également directeur général du cégep de Sainte-Foy, au cours d'une conférence de presse à laquelle participaient aussi M. Robert Sylvestre, directeur général du cégep du Vieux-Montréal et membre du conseil d'administration de la fédération, Mme Louise Chéné, directrice du secteur Développement et communication, M. Gilles Charest, directeur du Développement informatique des systèmes des collèges (DISC) et M. Yvon Saint-Jules, directeur des services administratifs au Vieux-Montréal.

Les cégeps, qui déplorent vivement de n'avoir pas été consultés

Voir A-2, CÉGEPS



Le président de la Fédération des cégeps, M. Jean-Noël Tremblay, est aussi le directeur général du cégep de Sainte-Foy.



Pour la plus grande joie des petits Québécois, le royaume du père Noël restera dans le mail. L'Association des gens d'affaires du Mail Saint-Roch en est devenue propriétaire, hier, pour un montant dérisoire.

ROYAUME

(Suite de la première page)

taines réticences chez l'encanteur. Il lance: "\$2,000 pour le tout". Armand Blais fait la grimace. Personne ne souffle mot. "On aurait pu entendre

voler une mouche", dit M. Emond. Les gens étaient déçus. Ils voulaient des lambeaux du père Noël. Pas tout un royaume!

CÉGEPS

(Suite de la première page)

quant à l'impact des coupures budgétaires sur leurs institutions, lancent à tout leur personnel un appel en faveur de restrictions volontaires. Sans ces restrictions, affirme-t-il, la mission elle-même des cégeps sera compromise puisque les coupures gouvernementales constituent une menace à trois niveaux: qualité de l'enseignement et des services; accessibilité; gratuité.

Selon la fédération, ce n'est pas tant l'argent qui manque que les possibilités de le répartir plus équitablement. En effet, précise l'organisme, les règles administratives et les conventions collectives sont ainsi faites que ce n'est que dans une mince frange de 8,7 pour 100 du budget global des collèges qu'il faudrait exercer des compressions si l'on devait garder le personnel en poste actuellement. C'est, à toutes fins utiles, impossible parce que ces quelque \$59 millions servent à assumer, entre autres, les dépenses d'électricité et de combustible, les locations et le transport scolaire dont les coûts progressent au rythme de l'inflation.

D'où une marge de manoeuvre très restreinte. Il ne peut être question de faire face aux restrictions budgétaires sans couper des postes de cadres, de personnel professionnel ou de soutien. Les professeurs, eux, sont protégés parce que leur nombre évolue seulement en rapport avec le nombre des étudiants.

Mesures proposées

Devant cette situation, la fédération des cégeps propose une meilleure répartition des sommes disponibles. Ce qui veut dire, à court terme:

- 1 — Rouvrir les conventions collectives dès juillet prochain;
- 2 — Ralentir l'application des politiques gouvernementales;
- 3 — Réviser le mode de gestion

PLQ

(Suite de la première page)

oeuvre, des changements importants pour le Québec, le projet de manifeste expédié à tous les militants libéraux s'applique largement à critiquer, dans un langage coloré, "l'imposture que nous subissons depuis cinq ans" et "la situation présente aussi grave que celle de 1960".

Arrivé en retard pour la conférence de presse - qui avait été précédée de deux séances d'information pour éditeurs et chroniqueurs spécialisés - le chef du parti, M. Claude Ryan, a tenu à éliminer toute ambiguïté touchant son appui au travail de la commission en se déclarant "profondément d'accord" avec le contenu du manifeste.

Il s'agit, a-t-il dit, de "définir le cadre politique, économique, social et gouvernemental dans lequel le Québec va évoluer dans les prochaines années". Avant toute chose, précise-t-il, il faut "promouvoir la liberté et la justice sociale", tout en affirmant l'identité québécoise.

M. Ryan a refusé de façon catégorique de répondre aux questions des journalistes sur les rumeurs persistantes sur sa démission. "On est ici pour parler du manifeste, pas sur des rumeurs", a-t-il sur un ton irrité.

Si le PLQ a choisi de présenter ce document un an à peine après les dernières élections générales et trois ans avant les prochaines, c'est pour mieux se préparer à vendre son programme à la population, a expliqué M. Dussault, qui ne croit pas que l'application d'une série de réformes fondamentales puisse créer des remous sociaux néfastes pour la relance économique visée par un Parti libéral renouant avec le pouvoir.

Dans sa brève intervention, M. Ryan a tenu à préciser qu'il ne fallait pas chercher dans cet ouvrage "des recettes" à la crise économique mais plutôt des "orientations" générales articulées, dans deux étapes ultérieures, autour d'un programme politique et électoral.

"Le livre rouge n'est pas abandonné, il s'agit d'un travail continu qui se poursuit et qui pourrait

des collègues.

A moyen terme, ajoute-t-elle, "c'est dans le cadre des négociations qui s'amorcent qu'il faudra songer à discuter de clauses susceptibles d'épargner de grands frais à l'Etat".

Dans un document de 18 pages remis à la presse hier et transmis au même moment au ministère de l'Éducation, les cégeps formulent une quinzaine de "recettes" pour redresser la situation dans leur secteur. Parmi elles, mentionnons la fin des jours de maladie monnayables (qui entraînerait une économie de \$10 millions par année), l'arrêt du paiement des professeurs libérés pour activités syndicales (\$4 millions), le non-versement de la prime destinée aux responsables de département (\$1,3 million), la révision des règles qui encadrent la sécurité d'emploi.

Payés à vie

Sur ce dernier point des mises en disponibilité, la fédération estime qu'en 1982-1983, plus de 350 professeurs seront payés à plein salaire sans qu'aucune charge de travail ne leur soit disponible, soit à cause de leur spécialisation, soit parce que la convention collective stipule qu'ils ne sont pas tenus d'accepter une charge de travail en dehors d'un rayon de 50 kilomètres de l'établissement avec lequel ils ont un lien d'emploi.

"A cet égard, il est paradoxal de constater que pendant que la clientèle étudiante augmente de 5 pour 100, le nombre de professeurs augmente aussi de 5 pour 100 et que le nombre de professeurs mis en disponibilité, lui, croît de 28 pour 100", fait remarquer la fédération. Et d'expliquer: "Il y a moyen de réduire les quelque \$10 millions que coûte la sécurité d'emploi des professeurs, chaque année, en modifiant les règles qui la régissent". Précisons que ces 350 professeurs mis en disponibilité seront payés à temps plein à vie si la convention collective actuelle demeure inchangée.

être adapté selon les contextes", a dit le chef du PLQ.

Dans le domaine économique, le Parti libéral se propose de tendre la main aux partenaires "que le régime actuel s'est aliénés", soit les entreprises privées "et particulièrement celles où se manifeste le phénomène encourageant d'une nouvelle génération de francophones".

De façon précise, un Québec libéral, secoué du joug péquiste, se tournerait vers la technologie de pointe, ferait valoir "nos avantages relatifs", aménagerait de façon plus logique le territoire et assurerait la participation des citoyens à cet effort de développement.

Les 20 membres de la commission estiment qu'il y a six questions urgentes à régler:

- Refaire l'unité en abandonnant "la fausse unanimité à saveur idéologique";
- Favoriser la croissance et le plein emploi, "une question d'attitudes individuelles et d'équilibre collectif";
- Freiner la bureaucratie envahissante: "L'Etat doit se retirer des champs d'action où il n'a pas sa place";
- Assainir le climat vicié des relations de travail en adoptant "une conception beaucoup plus large et positive du monde du travail" et en visant à faire de l'entreprise "un lieu par excellence de compétence, de dynamisme et de démocratie vécue";
- Libérer l'initiative individuelle et collective;
- Redonner au Québec son rôle canadien.

Au chapitre culturel, le PLQ évitera de verser dans "le narcissisme maladif d'une culture surprotégée, et manipulée à des fins politiques".

LE SOLEIL

SERVICE AUX ABONNÉS (TIRAGE)

647-3333 Lundi au vendredi 9h30 à 19h30

Samedi 9h00 à 13h00

647-3233

RENSEIGNEMENTS

647-3394

REDACTION

LE SOLEIL, fondé en 1896, est imprimé au numéro 390, rue St-Vallier est, Québec, G1K 7J6, par Le Soleil Limitée. "Coursier de la deuxième classe - Enregistrement no 1206".

MALOUINES

(Suite de la première page)

au lendemain de la prise de l'archipel, le 2 avril.

En Angleterre, la population se range toujours derrière la "dame de fer", la première ministre, Mme Margaret Thatcher. Les journaux titrent fort: "C'est l'heure" proclame le "Daily Express" en publiant ce matin en première page une photo de "Big Ben" affichant midi, l'heure à laquelle correspond en Angleterre le moment limite fixé par Mme Thatcher pour l'entrée en force du blocus aérien et naval.

A Washington, où le secrétaire d'Etat américain, le général Alexander Haig, avait tenté une ultime négociation, c'est la consternation. "Il ne reste désormais qu'une très petite place pour l'optimisme", affirmait hier le porte-parole de la Maison-Blanche.

Reagan du côté de Thatcher

On disait même la nuit dernière que les Etats-Unis, déçus par les résultats de leur tentative de médiation, préparaient une déclaration qui mettrait le gouvernement du président Reagan du côté de la Grande-Bretagne.

La rédaction de ce texte, selon les informateurs, aurait été commencée après que l'ambassadeur d'Argentine eut apporté au département d'Etat la réponse du général Leopoldo Galtieri aux dernières propositions américaines.

Il est possible, affirme-t-on dans les mêmes milieux, que ce texte ne soit pas publié et serve seulement de moyen de pression sur les Argentins.

Le feu fait 11 victimes

HOBOKEN, N.J. (AP) — Onze personnes ont perdu la vie dans un incendie qui a ravagé, tôt vendredi matin, dans le New Jersey, a déclaré le chef des pompiers de la municipalité, M. James Houn.

De nombreuses personnes auraient été blessées et transportées à l'hôpital.

La BOURSE

MONTREAL (PC) — Effrètement des cours à l'ouverture de la séance à la Bourse de Montréal en ce vendredi matin.

Brascan A chute de ¼ à \$18, Noranda baisse de ¼ à \$15 et Canada Lafarge perd ¼ à \$9, tandis que Banque Toronto-Dominion grimpe de ¼ à \$27 et que Gulf Canada demeure stable à \$13½.

A Toronto

Légère régression des cours à l'ouverture d'une séance peu achalandée à la Bourse de Toronto, ce vendredi.

Southam Inc. perd ¼ à \$29, Falconbridge Nickel chute de 1½ à \$51, OPI Ltd. recule de ¼ à \$54 et North Canadian Oils régresse de ¼ à \$12¼.

New West A grimpe de cinq cents à \$3,05, CP Enterprises ajoute ¼ à \$13½, Blue Sky Oil and Gas gagne cinq cents à \$3,25 et Ulster Pete ajoute trois cents à \$1,45.

La FTQ régionale en congrès

(PC) — Quelque 150 délégués sont attendus au deuxième congrès d'orientation du Conseil du travail de Québec, organisme régional de la Fédération des travailleurs du Québec (FTQ), qui se tiendra en fin de semaine à l'université Laval.

La crise économique sera au centre des délibérations, ont annoncé les organisateurs, en rappelant que la région de Québec était actuellement la plus durement touchée par le chômage au Canada après Saint-Jean, Terre-Neuve.

Le président de la Fédération des travailleurs du Québec, M. Louis LaBerge, prononcera le discours d'ouverture vendredi soir.

Le Conseil du travail est formé de représentants de 83 sections locales de syndicats (FTQ) comptant quelque 30,000 membres dans la région de Québec.

nouvelle expression sculpturale

LES BIJOUX GÉOMÉTRIQUES

le résultat: une silhouette aux dimensions nouvelles
une autre définition de la mode des accessoires

boucles d'oreilles demi-lune, acrylique et argent... \$30.

bracelet acrylique et argent... \$48.

la sculpture adaptée à la mode...
alliage de matériaux inédits... nickel,
argent, acrylique, suède... des couleurs
et des formes pures... le reflet d'un
art qu'on dit « minimal ».

boucles d'oreilles forme allongée,
acrylique et argent... \$25.

collier demi-lune, acrylique et suède... \$55.

collier avec disque, acrylique, suède et argent... \$75.

boucles d'oreilles acrylique et argent... \$30.

créés exclusivement pour nous
par l'artiste-sculpteur Marian Milewsky

LA QUOTIDIENNE

(tirage de jeudi)

6-0-4

Informations: 643-8990

la maison

simons

place ste-foy, place de l'hôtel de ville, les galeries de la capitale

la mode aux galeries de la capitale... c'est simons! la mode aux galeries de la capitale... c'est simons!

Les municipalités n'ont pas trouvé de solutions miracles

par Pierre-Paul NOREAU

envoyé spécial du Soleil
MONTREAL — Il n'y a pas de solutions miracles pour contrer les difficultés d'administrer dans un contexte d'austérité. Pas plus au municipal qu'ailleurs. Mais gel des salaires, élargissement de la marge de manoeuvre dans les conventions collectives, économie d'énergie, ententes intermunicipales sont des éléments qui ne peuvent que revêtir de plus en plus d'importance.

Au moment où le monde municipal s'inquiète des conséquences des politiques gouvernementales en

matière de décentralisation, les édiles et leurs porte-parole se sentent aculés au mur. Forcés de prouver leur nécessité, la seule possibilité restant, outre les revendications à Québec, est d'aller chercher l'appui de la population en contrôlant la crise.

C'est dans cet esprit que le congrès 1982 de l'Union des municipalités du Québec (UMQ) a minimisé l'approche politique pour plutôt insister sur la facette d'administrateur public de l'écu.

Aussi l'étude des législations provinciales a-t-elle fait place cette année aux ateliers de gestion (finances, in-

frastructures, ressources humaines). Ainsi également, la formule de tables rondes impliquant la participation de chaque congressiste a-t-elle été substituée à celle de l'auteur maître du jeu et des délibérations.

Il était inévitable que le refrain entonné par le gouvernement provincial ne soit plus ou moins repris au palier local, au chapitre des coupures et des restrictions. Les suggestions de l'accroissement de la productivité de la fonction publique municipale, du gel des salaires des fonctionnaires, jusqu'aux engagements bénévoles ont été émises. Pas étonnant d'entendre

certaines commentaires de déception quant à l'aspect répétitif de plusieurs notions.

Cela ne signifie pas que les élus municipaux ne seront pas éventuellement "acheteurs". Le conférencier Roger D. Landry, président et éditeur du journal La Presse, a en effet déclenché une salve d'applaudissements spontanés sur des suggestions de réduire les services de police et d'occuper utilement les pompiers entre les feux.

Il est entendu que les résultats tangibles d'un congrès comme celui de l'UMQ ne sont pas palpables dès le discours de clôture. La réflexion se poursuit dans chaque municipalité et c'est là seulement qu'il faut attendre les développements concrets.

Récupération politique

Mais la réunion des élus, malgré toute la volonté des organisateurs d'éviter de transformer le congrès en arène politique, a connu ses écarts. Tour à tour, le président sortant de l'UMQ, M. Jacques O'Bready, le ministre des Affaires municipales, M. Jacques Léonard et M. Pierre Desmarais II, président du comité exécutif de la Communauté urbaine de Montréal et maire d'Outremont se sont accaparés de cette plate-forme pour faire crépiter les machines à écrire à l'appui de leurs thèses respectives. Le premier pour envoyer sa dernière charge officielle à l'endroit du gouvernement du Québec, les deux autres pour défendre la réforme de la Communauté urbaine de Montréal.

Francis Dufour prend la succession d'O'Bready

par Pierre-Paul NOREAU

envoyé spécial du Soleil
MONTREAL — Le maire de Jonquière, M. Francis Dufour, a été choisi par les membres du conseil d'administration de l'Union des municipalités du Québec, pour succéder à M. Jacques O'Bready, maire de Sherbrooke, à la présidence de cet organisme.

Présenté à la presse comme le seul candidat en lice à cette fonction, sa première tâche a été d'enrayer des rumeurs voulant que la ville de Montréal ait exercé de fortes pressions pour porter l'un de ses représentants à la tête de l'organisme. Aucun démenti formel n'a été entendu.

M. Dufour a toutefois admis que certains postes avaient effectivement été contestés, entre autres à la vice-présidence. Les maires Jean Pelletier (Québec), Honorius Charbonneau (Mont Saint-Hilaire) et Jean Corbeil (Anjou) sont les nouveaux vice-présidents. Outre M. Pelletier, le seul autre représentant de la région de Québec sur le bureau de direction est le maire de l'Ancienne-Lorette, M. Marcel Pageau.

Pour ce qui est de Montréal, si des intentions de réquisitionner la tribune de l'UMQ ont effectivement existé, comme le prétend le maire de Granby, M. Paul Trépanier, elles n'ont tout simplement pas abouti. M. Pierre Lorange du comité exécutif de Montréal, a plutôt été "rétrogradé" du poste de vice-président à celui de directeur, à la faveur d'un des opposants irréductibles de la métropole dans la bataille de la réforme de la Communauté urbaine de Montréal, soit le maire d'Anjou, M. Corbeil.

DOSSIERS...

Le nouveau porte-parole de l'UMQ fera de la réunion des forces du monde municipal son premier cheval de bataille. Il est temps que l'Union des municipalités et l'Union des conseils de comté n'aient qu'une seule voix pour faire avancer les solutions aux problèmes qui leur sont communs, a-t-il insisté.

"La question de la fiscalité municipale réclame également notre attention, tout comme il est nécessaire que le gouvernement du Québec fasse connaître ses couleurs sur la décentralisation. Les délégués au congrès exigent qu'il y ait au plus tôt une conférence municipale-provinciale sur cette décentralisation."

M. Francis Dufour, à l'extérieur

de ces dossiers chauds, a globalement fait valoir que l'Union des municipalités allait travailler de plus en plus au bien-être de la population plutôt que de concentrer ses efforts

sur une action strictement politique. "Mais, même s'il y a eu un changement à la présidence, il ne faut pas s'attendre à voir vraiment changer l'image de l'UMQ", a-t-il conclu.



Il n'est jamais trop tard

Fulvio Cerutti, magasinier de son état et néanmoins marquis, âgé de 19 ans, convolait hier en justes noces avec Maria Pia Curioni, une rentière âgée de 85 ans. "Maria Pia vivait seule et triste, a déclaré son jeune époux. Je l'ai aidée et elle ne pouvait plus rien faire sans moi." Le mariage a eu lieu sous le régime de la séparation de biens, précise-t-il.

Le ministre Gendron tente de calmer les inquiétudes

par Pierre-Paul NOREAU

MONTREAL — Le ministre d'Etat à l'Aménagement, M. François Gendron, a tenté hier soir de dissiper les inquiétudes du monde municipal sur la décentralisation, en assurant les élus locaux de leur participation à un processus de consultation préalable à la mise en oeuvre de toute politique.

Il est cependant loin d'être sûr qu'il a réussi à les convaincre.

Conférencier lors du banquet de clôture du congrès annuel de l'Union des municipalités du Québec (UMQ), M. Gendron a dit comprendre les inquiétudes manifestées jusqu'à maintenant. Devant une assistance très dissipée, il a réfuté toute accusation de vouloir passer aux actes.

Invitant ces derniers à s'attacher

pour faire leur bout de chemin et déterminer ce qu'ils attendent de la décentralisation, il a expliqué que de son côté, le gouvernement du Québec était également "à faire ses devoirs".

Après l'inventaire des mesures déjà prises à ce chapitre, les éléments d'un nouveau partage des pouvoirs et des responsabilités ne peuvent être établis sans une consultation, a spécifié le ministre. "Et j'entends toujours tenir la promesse de consulter spécifiquement le monde municipal, par le biais de l'Union des municipalités du Québec et l'Union des conseils de comté du Québec, sur le sujet particulier de la décentralisation".

Le processus et les modalités de la consultation dont le ministre a garanti la tenue dans un avenir non

véritablement déterminé, ne sont toujours pas arrêtés. Il est certain qu'en plus de l'UMQ et de l'UCCQ, tous les intervenants locaux et régionaux impliqués dans le développement, pourront trouver leur place dans cette consultation, certifie le ministre.

Par ailleurs, en ce qui a trait au MRC de comté, il semble entendu, et ce malgré toutes les craintes, qu'il n'est pas question de leur confier à brève échéance des tâches dépassant leur responsabilité première de l'aménagement du territoire.

Somme toute, le processus de décentralisation a été présenté comme n'étant pas amorcé dans les faits, mais ne pouvant l'être, sans que toutes les parties liées à l'aménagement, au développement régional et à l'exercice du pouvoir politique ne soient réunies.

Avis du Conseil supérieur de l'éducation Les étudiants doivent participer aux décisions

par Damien GAGNON

La participation active et responsable des jeunes à leur propre éducation ainsi qu'à la détermination des conditions de vie de l'école émergent des solutions proposées par le Conseil supérieur de l'éducation (CSE) pour corriger les maux de l'école secondaire.

Dans un avis qu'il vient de transmettre au ministre de l'Éducation, M. Camille Laurin, le CSE, après analyse du vécu scolaire des élèves, en arrive à la conclusion que l'abandon scolaire, l'absentéisme, la prolifération des catégories d'inadaptation, le vandalisme, la violence et l'échec sont attribuables en bonne partie à l'absence de participation des jeunes aux décisions qui les concernent au premier chef.

En rendant public cet avis au cours d'une conférence de presse à Montréal, le président du CSE, M. Claude Benjamin, a particulièrement insisté sur la nécessité, pour les directions d'école, de reconnaître l'importance d'un conseil des élèves et en faciliter l'organisation.

Sensible à la situation des jeunes à l'école particulièrement depuis quelques années, le CSE estime que les élèves, en plus d'être renseignés sur les objectifs d'apprentissage qui leur sont offerts, soient invités, au début de chaque année, à participer à la détermination des objectifs scolaires qu'ils poursuivront.

Les préoccupations du CSE rejoignent celles exprimées par le ministre de l'Éducation lors d'une entrevue qu'il accordait récemment au SOLEIL. M. Laurin a annoncé le lancement, d'ici deux mois, d'une politique de vie étudiante qui statuera, entre autres, sur la reconnaissance des associations étudiantes, l'aide à apporter aux étudiants pour se regrouper, les moyens d'expression, de consultation et le droit de disposer de locaux.

Le CSE préconise que le conseil des élèves soit élu par tous les élèves et qu'il soit doté de pouvoirs reconnus pour les représenter et participer à l'application des droits, des libertés et des responsabilités inhérents à leur condition étudiante.

On encourage aussi la participation d'un grand nombre d'élèves à des activités d'information et d'échanges telles que le journal étudiant, la radio étudiante, les forums publics et autres.

Relations humaines

Le CSE est d'opinion qu'un autre embâcle majeur dans le fonctionnement de l'école est la piètre qualité des relations humaines entre les élèves et les enseignants.



Le juge André Fabien a quitté le palais de justice de Montréal, hier, après avoir été condamné à une amende de \$57,100, pour évasion fiscale.

L'ex-juge Fabien condamné

MONTREAL (d'après PC) — L'ex-juge en chef de la cour des sessions de la paix, André Fabien, a été condamné hier à payer des amendes totalisant \$57,100 à la suite de sa condamnation pour évasion fiscale.

Dans sa décision, le juge John d'Arcy Asselin a déclaré avoir tenu compte de l'âge de Fabien qui a 60 ans et de son état de santé.

L'ex-juge a été condamné à différentes amendes pour chacun des sept chefs d'accusation pour lesquels il a été reconnu coupable.

Il avait caché au fisc québécois des revenus de \$145,320.11 entre 1968 et 1977, ayant ainsi sauvé \$37,923.27 en impôts.

Fabien a jusqu'au 31 décembre pour s'acquitter de ses amendes, sinon il devra purger une peine de 15 mois de prison.

L'ex-juge en avait déjà appelé de la décision le reconnaissant coupable d'avoir caché des revenus au fisc québécois.

Assis à côté de son avocat, Fabien a réagi en quittant immédiatement les lieux, refusant de répondre aux questions des journalistes. Son avocat, Me Marcel Cinq-Mars, a fait savoir que son client en avait déjà appelé de la sentence.

Nommé juge des sessions de Montréal en 1969, Fabien démissionna lorsque la police commença à s'intéresser à ses finances.

Laurin devrait révéler les coûts de la réforme (Estelle Gobeil)

par Damien GAGNON

La présidente de la Fédération des commissions scolaires catholiques du Québec (FCSCQ), Mme Estelle Gobeil, somme le ministre de l'Éducation, M. Camille Laurin, de dire combien coûterait la réalisation de son projet de réforme scolaire.

Elle s'explique difficilement, qu'en ces temps de restrictions budgétaires, le ministre Laurin n'ait pas jugé bon d'étaler publiquement les coûts d'un tel projet.

Le gouvernement, de poursuivre Mme Gobeil, cherche par tous les moyens à couper dans les dépenses de l'État (on parle de gel de salaire de certaines catégories d'employés, de diminution des subventions aux commissions scolaires) alors que le ministre de l'Éducation veut se lancer dans une réforme dont les coûts sont inconnus.

Elle réclame du ministre Laurin qu'il explique franchement aux Québécois pourquoi il devient urgent de réformer le système scolaire et quel sera le montant des "économies" réalisées.



Le Soleil, Jacques Deschênes

Mme Estelle Gobeil

CONCESSION D'AUTOMOBILES AMÉRICAINES A VENDRE
Les personnes intéressées sont priées de faire parvenir leur curriculum vitae au:
DEPT 7053, Le Soleil
390, St-Vallier est
Québec G1K 7J6

LES HALLES DE VAL-BELAIR 1384, Amiral vous offre
• Son marché aux puces
• 50 tables intérieures, 100 tables extérieures
• Ses kiosques à fruits et légumes, graines et engrais de jardin, etc.
Ouvert: Jeudi et vendredi soir de 18h00 à 21h00
Samedi et dimanche de 9h00 à 17h00
• Encore espace disponible
Pour informations et réservations: **843-8344**

sélectronic
1/2 PRIX
Technics SA 505
• Récepteur AM/FM
• Puissance 2 X 50 watts par canal
• Distorsion 0.04%
• Témoins électroluminescents de puissance crête
• PSM 770
\$385
QUÉBEC: 600, Belvédère, 683-2525
SHE: 172, St-Benoît nord, 629-2300
ROBerval: 172, St-Benoît nord, 629-2300
Carrefour Jeanne, 275-5555

demain samedi
VOYEZ LES CAHIERS PUBLICITAIRES DE
• DISTRIBUTION AUX CONSOMMATEURS
• PASCAL
• FRANKLIN MINT.
• SEARS
INSERES DANS CE JOURNAL

Leiti
VERIFICATION
les 6 et 7 mai prochains de 10h à 21h
Un technicien sera sur place pour la vérification gratuite de votre équipement photographique LEICA.
LEGARE & KEDL
LTEE
870, du Roi, Québec G1K 2Y2
Tél.: 529-0621

La Clinique BELLEMARE ENR.
SPÉCIALITÉ: VERRES DE CONTACT
Toujours au même endroit
ÉDIFICE DU BOULEVARD 350, boul. Charest est
Voisin du Spécialiste du Stylo
STATIONNEMENT GRATUIT
522-3924

La nouvelle famille québécoise



anne-marie voisard

La famille! Tout le monde connaît, bien sûr. Mais chacun a sur le sujet son idée, qui coïncide rarement avec celle du voisin. Rien de plus normal. La famille tient à nos racines profondes. Elle a contribué à faire de nous ce que nous sommes. Elle engage donc notre émotivité.

Dans cette perspective, l'avis sur "la famille, demain" déposé il y a une semaine par le Conseil des affaires sociales et de la famille ne pouvait faire l'unanimité. Certaines recommandations, comme l'instauration d'un régime d'épargne-enfant, sont alléchantes. D'autres, comme l'abolition du caractère universel des allocations familiales, paraissent discutables. Le document vaut toutefois d'être étudié. Fruit d'une réflexion collective, il a le mérite de présenter une description assez fidèle de la famille québécoise, dans toute sa diversité.

Le Conseil rassure d'abord ceux qui croyaient la famille menacée de disparition. On évalue à cinq millions le nombre de Québécois qui vivent actuellement dans la structure familiale. C'est vrai qu'il y a beaucoup de divorces. En 1979, leur nombre atteignait 33,5 pour 100 de l'ensemble des mariages. Ce pourcentage a tendance à se stabiliser entre 20 et 25. Les séparations sont nombreuses également, bien que leur nombre soit plus difficile à évaluer. On enregistre chaque année entre 3,000 et 4,000 séparations légales. Voilà autant de nouvelles familles, dites monoparentales, dont le chef est le plus souvent une femme, non préparée à retourner sur le marché du travail. Il est exact que 40 pour 100 des femmes divorcées (45 pour 100 dans le cas des hommes) se remarient. Leur situation d'assistées sociales ne leur laisse peut-être pas beaucoup d'autres choix. Il y a des femmes néanmoins qui veulent échapper à leur sort. Pour les aider, le Conseil souhaite qu'on élabore à leur intention une politique de main-d'œuvre. En période de crise économique, cette recommandation du Conseil s'apparente à un vœu pieux.

A part les séparés et les divorcés, peu importe qu'ils soient mariés ou pas, à part aussi la famille traditionnelle, père, mère et enfants, mariés devant Dieu ou devant l'État, il y a un autre type de famille de plus en plus populaire chez les jeunes. On s'aime, on décide de vivre ensemble. Pas besoin de se marier. Une étude menée en 1980 évalue à au moins 20 pour 100 le nombre de ces couples qui se sont formés après 1976. Et ce n'est pas ce qui les empêche d'avoir des enfants.

Quel que soit le type de famille, il est bien évident que le taux de natalité est partout très bas. Il faut un indice de 2,1 enfants par femme pour assurer le remplacement des générations. En 1979, cet indice était de 1,77. C'est un peu mieux que l'année précédente où l'indice de 1,72 était le plus bas jamais enregistré.

Le Conseil des affaires sociales et de la famille est préoccupé, avec raison, par la faiblesse du taux des naissances. C'est d'ailleurs ce qui l'amène à vouloir créer des conditions favorables à la naissance d'enfants, sans proposer, dit-il, une politique nataliste. En priorité, il croit nécessaire de faciliter le retour des femmes sur le marché du travail. Le Conseil touche ici un point extrêmement important. Cela répond d'ailleurs à la volonté exprimée par les femmes elles-mêmes lors d'une enquête menée par le Conseil à l'automne 1980.

La création d'un programme québécois d'assurance-maternité, qui permettrait aux travailleuses de toucher leur salaire pendant qu'à la maison elles prennent soin de leur nouveau-né, est une de ces mesures recommandées par le Conseil. On a peine à imaginer comment et quand elle pourrait se réaliser. Cela suppose des négociations avec Ottawa pour obtenir le transfert des fonds, qui proviendraient de l'assurance-chômage. Cela suppose aussi que les employeurs accepteraient d'investir dans un tel programme.

A côté de cela, l'augmentation du nombre de place dans les garderies apparaît plus simple. Le document du Conseil n'en parle pas. Il serait juste aussi que les parents qui font garder leurs enfants en milieu familial puissent déduire de leur impôt les sommes réelles qu'ils ont à débours. De cela non plus, le document n'en parle pas.

Par ailleurs, la création d'un programme d'épargne-enfant, calqué sur celui de l'épargne-logement, suscite beaucoup d'intérêt. A première vue, on serait porté à en dire autant de l'abolition du caractère universel du régime des allocations familiales. Pourtant, c'est encore une fois par le biais de la fiscalité qu'on a le plus de chances d'être équitables.

S'intéressant jusque dans les détails à ce qui touche la famille, le Conseil va même jusqu'à attirer l'attention sur le partage nécessaire des tâches entre la mère, le père et les enfants. C'est un document qu'il faut lire, étudier et discuter.



point de vue

De la guerre nucléaire

par James RESTON

(du New York Times Service)

WASHINGTON — Un des problèmes majeurs qui confrontent les deux partis politiques, au cours des deux prochaines années, consiste à empêcher que la façon d'exercer un contrôle sur les armes nucléaires ne devienne un enjeu politique, lors des élections de 1982 et 1984.

Il existe une entente générale à l'effet que ce sujet élémentaire et émotionnel n'est pas, à l'heure actuelle, et ne devrait pas être une question partisane. Mais la tentation de l'exploiter pour un parti ou pour des fins personnelles demeure grande.

Heureusement, deux précédents de l'histoire américaine pourraient servir de guide aux partis dans ce qui apparaît constituer un débat inévitable et nécessaire, l'un désastreux et l'autre rassurant.

A la fin de la Première Guerre mondiale, des divergences partiales et personnelles entre le président Woodrow Wilson et les dirigeants du Sénat conduisirent au rejet de la Société des Nations et à l'isolation des États-Unis, ce qui contribua, en retour, à ancrer Hitler dans sa conviction, qu'en face d'une Amérique isolée et d'une Europe divisée, il pourrait gagner la Deuxième Guerre mondiale.

Une fois celle-ci terminée, Roosevelt et Truman se mirent d'accord pour éviter cette bétise historique en invitant les dirigeants du Parti républicain à participer aux négociations du traité de paix et à l'édification des Nations-Unies.

Une entente intervint entre les partis bien avant les négociations d'après-guerre pour éviter les divergences acrimonieuses qui avaient "grippé" la Ligue des Nations.

"Les dirigeants républicains et démocrates s'engagèrent dans une direction, écrivit plus tard John Foster Dulles dans "Guerre ou Paix", qui mit le bien-être de la nation et du monde au-dessus de ce que chacun, à l'époque, croyait constituer un avantage partisan."

Au début, Roosevelt songea à la manœuvre comme étant un simple arrangement pour "informer" les républicains de l'état de ses négociations avec Staline. Mais, ironie du sort, ce fut Truman, le plus grand partisan du renouveau, qui décida de s'associer l'opposition républicaine.

"Cette expérience me convainquit, écrit Dulles, que tout effort bi-partisan devrait donner au parti de l'Opposition l'occasion de collaborer à la formulation et la mise en vigueur des politiques."

A l'instar de Roosevelt, qui avait appelé Stimson, Knox et d'autres républicains dans son cabinet de guerre, Truman nomma le sénateur Arthur Vandenberg du Michigan et Dulles au sein des délégations devant négocier les traités de paix et former les Nations-Unies.

"Il y a eu de fortes divergences d'opinions quant à la sagesse de cette pratique, tant au point de vue de la nation que de celui du Parti républicain, conclut Dulles."

"En ce qui concerne le point de vue du pays, ajoute-t-il, je n'ai aucun doute. Selon moi, cela a été d'une indispensable contribution dans une période critique. Dans les domaines où cette forme bipartisane a été mise en oeuvre, l'administration a pu agir avec confiance, sachant que les politiques qui étaient élaborées avec la participation de républicains responsables seraient acceptées par le Congrès et par la nation."

"De cette manière, nous avons évité le spectacle d'une na-

tion profondément divisée à un moment où notre propre paix et notre propre sécurité et celle de peuples amis dépendaient de la constitution d'un front uni et résolu face à des ennemis potentiels."

Il est évident que ces analogies historiques ne sont pas précises, mais elles sont comparables et pertinentes. Le président Reagan pourrait imiter la façon d'agir de Woodrow Wilson, à Versailles, en ignorant l'opposition du Sénat dont il a besoin pour n'importe lequel traité sur le contrôle des armes nucléaires. Il pourrait agir comme Truman en associant directement l'Opposition aux négociations.

Où il pourrait encore ne rien faire d'autre que de souhaiter un contrôle nucléaire et en laisser le sort aux démonstrations anti-nucléaires dans les églises, les universités et les rues.

Le pire choix qu'il pourrait faire serait peut-être de ne rien faire. Son administration est au moins en partie responsable des protestations anti-nucléaires en Europe et ici, au pays, à cause de son insistance à gonfler des budgets militaires qu'elle ne peut se permettre et sa façon de parler, ici et là, de la possibilité de "démonstrations" nucléaires et de "guerre nucléaire limitée".

Mais, dernièrement, Reagan a été invité par Brejnev à discuter de contrôle de la course aux armements. Cela pourrait toutefois faire toute la différence qu'il invite les démocrates, et insiste même sur ce point, à participer à ces négociations ou les laisse de côté, leur permettant ainsi de faire un enjeu électoral partisan de ce qui s'avère clairement être un problème national. S'il en était ainsi, les choses pourraient devenir pires qu'elles ne le sont en réalité.

bloc-notes

Léonard et démocratie municipale



maréchal francoeur

Du point de vue fiscal, les municipalités du Québec jouissent d'une autonomie de l'ordre de plus de quatre-vingt-dix pour cent. Elles devraient donc pouvoir, de concert avec leurs contribuables, être capables de régler la majorité de leurs problèmes quotidiens sans avoir à se tourner vers le gouvernement du Québec.

D'ailleurs, depuis quelques années le législateur provincial a entrepris des réformes dans les structures municipales qui tendent vers une plus grande démocratisation de la vie des cités et villes.

Aussi, il n'y a pas lieu de se surprendre des déclarations que vient de prononcer le ministre des Affaires municipales, Jacques Léonard, devant les membres de l'Union des municipalités du Québec, au sujet des deux affaires contentieuses qui ont surgi récemment dans le domaine municipal du Québec métropolitain.

Le ministre Léonard a en effet refusé de s'ingérer dans le conflit qui oppose l'administration municipale du maire Jean Pelletier au Rassemblement populaire au sujet d'un budget de recherche pour le parti d'opposition dirigé par le conseiller Pierre Mainguy.

Dans des questions de cet ordre, il saute aux yeux que le législateur perdrait son temps à s'en mêler. C'est évidemment une espèce de différend des plus "intra-muros", décollant en l'occurrence d'un excès d'autoritarisme de la part des autorités municipales en place. C'est plutôt alors à l'opinion publique de réagir et de provoquer une solution équitable.

Et il y a le malaise qui règne entre la Communauté urbaine de Québec et quelques-uns de ses membres et le désaccord entre la CUQ et certains organismes au sujet de la promotion touristique.

Cependant, malgré l'intention bien exprimée du ministre des Affaires municipales d'éviter de se mêler à toutes les sautes municipales, il faudrait bien que dans certains cas, comme celui de la promotion touristique, les autorités provinciales tentent d'apporter des solutions surtout dans les cas où elles consacrent des sommes d'argent.

En tout cas, peu importe les interventions, le bon fonctionnement de la CUQ dépend beaucoup de l'état d'esprit qui anime ses membres. A cet égard, la prochaine rencontre des municipalités du Québec métropolitain devrait être significative.

le monde vu d'ici

Le triste printemps polonais



paul lachance

Une émission radiophonique clandestine diffusée par Solidarité, il y a 15 jours, voilà ce qui semble s'être passé de plus passionnant, en Pologne, depuis des mois. Du moins, ce dont la presse internationale a fait une nouvelle digne de mention.

Or, voilà que le gouvernement polonais annonce que, le 2 mai, le couvre-feu sera levé par tout le pays et que 1,000 personnes seront libérées. Huit cents personnes internées en vertu de l'état de siège du 13 décembre 1981 bénéficieront d'une libération pure et simple tandis que, pour 200 autres, il s'agira d'une mesure "conditionnelle", c'est-à-dire qu'elles pourront à nouveau être "cof-

frées" à la moindre violation de la loi martiale.

Pour les Polonais, il n'y a pas là de quoi pavoiser. Le gouvernement Jaruzelski distille la liberté au compte-gouttes, dans la mesure de sa marge de manœuvre qui est à peu près nulle. Il existe encore et plus que jamais, comme fond de scène à la turpitude de son geste, Solidarité avec son chef Walesa et 3,600 membres emprisonnés et 400,000 autres qui sont à l'oeuvre. La population est en pleine torpeur.

A venir jusqu'ici, le gouvernement demeure coincé entre la vigilance "paternaliste" de Moscou, la méfiance des autres démocraties populaires et la réprobation du monde occidental.

Jaruzelski n'a apporté aucune solution aux problèmes économiques du pays, peu s'en faut. Durant l'année qui a suivi l'émergence de Solidarité, le revenu national a baissé de 15 pour 100, dû en partie aux nom-

breuses grèves qui ont continuellement paralysé une portion ou l'autre de l'économie, dû en partie au manque de change étranger.

Depuis l'imposition de la loi martiale, tout a baissé, sur tous les tableaux, à un rythme désolant et à un point tel même que les importations de l'Ouest ont diminué de 50 pour 100 et que l'industrie fonctionne à 60 pour 100 de sa capacité normale. Comment rechercher là des éléments propres à relever l'économie du pays et le moral du peuple qui, en somme, fait la "grève de l'effort".

Jaruzelski réclame la réconciliation nationale qui lui permettrait sans doute d'atténuer les sanctions occidentales. Mais ses efforts avec l'Eglise catholique et Walesa sont naturellement demeurés lettre morte. D'ailleurs, comment pourrait-il en être autrement tant que Walesa demeure en prison et son mouvement au ban?

Ainsi, comme aux échecs, on "fait pat" et le pays demeure engourdi, replié sur lui-même. Un économiste polonais se demandait, l'autre jour, ce qui arriverait si la loi martiale était levée, tant il peut être possible qu'elle le soit dans les circonstances actuelles, et même si l'économie devenait pire. Et le gouvernement ne veut certainement pas le savoir tant qu'il n'aura pas à le faire.

Dans ces conditions, comment peut-on espérer de bonnes nouvelles de la Pologne, voire même un simple déblocage significatif? Pour se prémunir soi-disant contre l'insurrection nationale, on s'est aigüillé sur la catastrophe nationale et, pour éviter de s'enliser davantage, on se voue à l'immobilité. Et l'on ne sache pas, du moins pour le moment, qu'un quelconque expert ait la moindre solution qui puisse faire dévier la ligne rigide dans laquelle est engagé le régime.

Le président de la Commission politique du Parti libéral du Québec, M. René Dussault, a procédé hier au lancement du projet de manifeste politique du PLQ: "Prendre les devants". LE SOLEIL publie ici des extraits de ce manifeste qui constitue la première étape du processus d'élaboration du programme du PLQ.

Projet de manifeste du Parti libéral du Québec Pour sortir le Québec de l'impasse



Claude RYAN

par la Commission politique du Parti libéral

Le gouvernement québécois actuel semble impuissant, face à la période difficile que vivent les sociétés occidentales. Et pour cause: obsédé par une problématique étroite et simpliste, à peine conscient de ce qui fait une économie forte, superbement ignorant et coupé de la réalité extérieure (sauf lorsqu'il s'agit de promener des ministres français par la main), le régime péquiste se retrouve démuné devant des énormes défis que sa vision néo-duplessiste n'avait pas prévus. Il y a loin de la crise du pétrole à la souveraineté-association, hélas, et la terre ne tourne pas uniquement autour des relations France-Québec. Le réveil est brutal.

Le Parti libéral propose une alternative sérieuse à l'Etat-Providence à outrance. Mais cette alternative,

tout en s'éloignant d'un extrême, ne se laissera pas influencer indûment par l'idéologie opposée. Plusieurs économistes américains ont brillamment crevé le ballon d'une social-démocratie excessive, mais ils ne nous ont pas encore convaincus pour autant de leurs propres thèses. Les libéraux n'ont aucune intention de faire vivre aux Québécois une autre série de secousses sans lendemain, au nom d'un idéal abstrait et complaisant. Nous procéderons résolument, mais prudemment.

Objectifs permanents

Nous axerons notre action sur certains objectifs. Deux d'entre eux nous paraissent permanents, et dignes d'un souci constant. Le premier découle naturellement des principes du libéralisme, alors que l'autre se rattache à une exigence fondamentale de la condition québécoise.

Les libéraux du Québec tiennent à promouvoir la liberté et la justice sociale. L'Etat doit travailler sans relâche pour assurer l'égalité des chances à chaque individu, à chaque groupe, à chaque région. Il doit veiller scrupuleusement à un juste partage des richesses, à l'accessibilité de ses services et à l'équité des lois.

Autre objectif invariable: affirmer l'identité québécoise. Cette société essentiellement francophone, bien enracinée au Québec (et nullement menacée, comme le veut la démagogie de nos adversaires), mais fort modeste à l'échelle du continent, doit s'appuyer sur son gouvernement pour planifier l'avenir. La poursuite de ce but nécessaire et louable ne suppose aucunement une attitude agressive ou revancharde à l'endroit des Québécois anglophones ou immigrants.

Les questions urgentes

Nous voulons dégager, en outre, six autres principes qui nous guideront dans notre politique, au cours de la décennie 80. Ces idées maîtresses, adaptées à notre contexte et à notre temps, constitueront les moteurs d'une seconde Révolution tranquille.

Il faudra avant tout refaire l'unité. Sortons du piège où nous sommes pris, celui de la polarisation, de l'ambiguïté et de l'incertitude. Tant que nous aurons à subir le Parti québécois, qui refuse le verdict populaire du référendum, l'atmosphère sera lourde. La fausse unanimité à sauveur idéologique a assez duré. Les Québécois doivent apprendre à communiquer entre eux et à se connaître de nouveau, en dépit du gouvernement péquiste. Les libéraux entendent y contribuer.

Visons sans tarder la croissance et le plein emploi. La croissance est à la fois question d'attitudes individuelles et d'équilibre collectif. Bien pourvu de richesses naturelles, le Québec n'est toutefois pas l'Alberta. Il devra tirer le meilleur parti de sa

main-d'œuvre de plus en plus qualifiée, de son agriculture, de ses forêts, de ses mines, de ses rivières, sans croire qu'à elles seules ces ressources suffiront à garantir sa croissance. Il faudra stimuler les investissements productifs et créer les conditions nécessaires à cette fin. Il faudra en particulier rendre nos entreprises de plus en plus concurrentielles et réorienter notre développement vers le secteur privé.

Il est devenu essentiel de freiner la bureaucratie envahissante. Les acquis des années 60 sont menacés par la sclérose et l'immobilisme d'une machine gouvernementale trop grassement nourrie. La réglementation doit être simplifiée, allégée, et utilisée judicieusement. L'Etat doit se retirer des champs d'action où il n'a pas sa place. Rapprochons l'administration des citoyens, et controns la tendance du secteur public à tapisser les programmes de paperasse, à tout étouffer. Si le gouvernement du Québec espère retrouver une marge de manœuvre raisonnable, les finances publiques doivent se rétablir au plus tôt. Cette tâche sera difficile, mais un régime qui aurait du courage politique pourrait y arriver sans diminuer les services à la population. Ce sont les tentacules de la pieuvre qu'il faut couper, et non les fonctions légitimes de l'administration. Les péquistes, qui ont provoqué cette gloutonnerie étatique, en sont absolument incapables.

Rôle canadien

Assainir le climat vicié des relations de travail. Cessons de considérer les relations patronales-syndicales sous l'angle du seul rapport de forces ou des conflits auxquels elles donnent lieu. Un gouvernement libéral doit, grâce à son attitude et à ses lois, mettre l'accent sur une conception beaucoup plus large et positive du monde du travail. Employeurs et travailleurs, salaires et bénéfices, bien-être et productivité, secteurs privé et public: tout cela est indissolublement lié. Pour instaurer

la paix sociale au Québec, il faut favoriser une véritable acceptation réciproque des parties et la recherche d'une prospérité commune fondée sur le respect mutuel, le dialogue et la collaboration. Il faut viser à faire de l'entreprise un lieu par excellence de compétence, de dynamisme et de démocratie vécue. La confrontation à outrance, qu'elle soit syndicale ou patronale, doit être exclue.

Libérons l'initiative individuelle et collective. Les ténors péquistes n'ont que les mots "liberté" et "démocratie" à la bouche. Mais leur conception étroite du progrès — par la voie unique de la centralisation bureaucratique — s'est révélée systématiquement hostile à toute véritable manifestation de l'esprit démocratique. Le péquisme se méfie de tout ce qui lui échappe: il resserre donc l'étai sur les instances locales élues (commissions scolaires, municipalités), et dénigre les groupes locaux qui ne lui obéissent pas servilement. Le libéralisme prône précisément le contraire: un pluralisme réel, sans la dictature feutrée d'un Etat paternaliste.

Redonner au Québec son rôle canadien. Le Québec est un des partenaires majeurs du Canada. Il est en mesure d'y exercer une influence prépondérante. Or, le délire indépendantiste et les erreurs du gouvernement ont dilué cette influence. Le Québec sort des dernières années impardonnablement affaibli. Redonnons-lui sa force naturelle, et permettons-lui de retrouver sa fierté et sa dignité. Les relations fédérales-provinciales doivent être menées à nouveau avec vigueur, imagination et optimisme, comme à l'époque de la Révolution tranquille, alors que le Québec remportait ses victoires les plus durables. Nous avons été absents de la modernisation du fédéralisme canadien: réparons les graves bévues stratégiques du Parti québécois. Défendons nos intérêts avec intelligence et conviction, plutôt qu'avec un dogmatisme puéril. Et surtout, occupons pleinement le marché canadien.

A l'occasion du Premier mai, fête des travailleurs, le Comité épiscopal des affaires sociales de l'Assemblée des évêques du Québec publie un message pastoral. LE SOLEIL publie ici de larges extraits du texte des évêques portant sur la lutte des travailleurs en temps de crise.

Message des évêques à l'occasion du 1er mai Les travailleurs en temps de crise

par l'Assemblée des évêques du Québec

...Les fermetures constituent encore l'un des problèmes majeurs qui affectent le milieu du travail. Loin de se résorber l'hémorragie des fermetures ne fait que s'accroître à mesure que la crise économique se prolonge.

La lutte contre les fermetures et leurs effets demeure un lieu important de l'action des travailleurs. Les revendications centrales dans ce dossier portent sur une législation qui tienne compte des travailleurs. L'accès à l'information sur la situation de l'entreprise, l'imposition de délais suffisants d'avis de fermeture et l'établissement d'une caisse de stabilisation sont nécessaires pour les travailleurs...

Le raz de marée des licenciements individuels et collectifs atteint aussi des travailleurs toujours plus nombreux dans les secteurs publics et privés. Ces réductions de personnel commandées par la situation économique difficile arrivent brusquement. Ici encore on verra se maintenir et même augmenter le rythme des pertes d'emploi.

Les travailleurs luttent sur ce front pour freiner les coupures massives de postes dont ils sont victimes. Ceux du secteur public veulent aussi démontrer qu'on ne peut réduire autant les effectifs sans diminuer la

qualité des services. L'économie à court terme coûtera beaucoup plus en frais humains.

La qualité de vie au travail a été un front de lutte important ces dernières années. Les travailleurs ont réalisé un certain progrès dans ce dossier et continuent à revendiquer au plan de la santé-sécurité dans les milieux de travail. Toutefois, on peut craindre un recul dans le contexte actuel.

La lutte pour la qualité de vie en milieu de travail n'est pas un luxe qu'on se permettrait seulement dans les périodes d'abondance. Un travailleur demeure une personne même en temps de crise. Sa santé et sa sécurité doivent toujours être assurées. Les travailleurs veulent conserver les quelques acquis à ce chapitre et continuer à améliorer la situation.

En fond de scène, se dessine, de plus en plus clairement, la lutte pour le droit au travail. En plus des travailleurs licenciés qui ne trouvent pas d'emploi, il y a tous ceux et celles qui arrivent sur le marché du travail à la recherche d'un premier emploi. La situation devient telle que détenir un emploi paraît une chance ou une faveur.

La lutte porte ici sur ce qui est fondamental dans la vie du travailleur. On observe des tentatives de rapprochement entre le mouvement syndical et le mouvement populaire dans le but de faire valoir le droit pour tous et toutes à un emploi stable dans des conditions décentes. Les

travailleurs qui détiennent encore un emploi se penchent de plus en plus sur cette question en solidarité avec les personnes sans emploi. Ils savent trop bien d'ailleurs que demain, ils peuvent se trouver dans la même situation...

Les difficultés dans la lutte

La première difficulté à éviter est celle qui conduirait à regarder chaque cas pour lui-même. On peut facilement justifier localement telle fermeture, tel licenciement. On peut trouver des raisons particulières de mauvaise gestion ou de blocage. Cela peut conduire à accepter son sort comme une fatalité...

On peut aussi en venir à croire que la misère des uns est causée par les demandes des autres. Dans le contexte dans lequel nous vivons la compétition tend à s'accroître. Chacun essaie de tirer son épingle du jeu. Ce climat peut se retrouver chez les travailleurs et en inciter à tout tenter pour se faire une place au soleil. Il est certain que la division entre travailleurs n'est pas la solution et que les plus faibles paieraient encore la note.

Enfin, on peut se laisser tenter par le découragement et se démobiliser complètement. La situation paraît tellement bloquée qu'on y perd tout goût de vivre et de lutter pour vivre dignement. D'aucuns risquent de se sentir diminués, abattus, humiliés. Se refermer dans une attitude dépressive peut miner la volonté la

plus forte. L'isolement dans lequel est réduite la personne sans travail et sa condition économique angoissante rend la lutte collective souvent très difficile.

Le sens de ces luttes

Pourtant ces combats sont fondamentaux. Les luttes actuelles des travailleurs visent d'abord à éviter la misère. Du travail au chômage et à l'assistance sociale, la dégringolade est rapide. C'est donc d'abord et très simplement la volonté de survivre dans un minimum de décence. Le combat porte, à l'heure actuelle, sur les conditions de base d'existence.

Plus fondamentalement, pour chaque personne, ces luttes rejoignent le sens de sa dignité. On y reconnaît, en effet, le besoin de se réaliser par le travail, le goût d'aller au bout de ses possibilités et le désir d'autonomie et de prise en charge personnelle de sa vie. Déjà à travers la lutte, cette dignité se manifeste. Les travailleurs n'acceptent pas d'être des victimes soumises aux conséquences de décisions prises ailleurs. Ils veulent voir, comprendre, participer aux décisions.

Enfin, il leur importe de se sentir utiles et participants à la réalisation du projet de société. Ils veulent changer ce monde qui les réduit à n'être que des marchandises ou des ressources humaines dont on dispose au gré du moment. La démocratie doit prendre un visage concret dans le monde du travail. La participation à toutes les dimensions du travail est

nécessaire pour faire des milieux de travail des chantiers collectifs.

L'Evangile au cœur de la crise

Avant de conclure, nous voulons comme chrétiens et évêques référer à la foi qui est la nôtre et, du cœur de notre tradition chrétienne, énoncer trois principes de base sur lesquels s'appuie notre vision.

Notre foi nous amène à porter une attention privilégiée à ceux et celles qui sont les plus démunis parmi nous. Nous affirmons en conséquence que les luttes des travailleurs doivent d'abord être dirigées en faveur des personnes qui vivent sous le seuil de pauvreté et même dans la misère. Ces personnes sont Jésus-Christ présent dans notre monde. Notre engagement en leur faveur est l'expression concrète de notre foi et de notre amour de Dieu.

L'Evangile dont nous nous réclamons nous invite à aller jusqu'au bout du combat pour la justice. Dans le domaine des réalités socio-économiques, ce combat signifie la dénonciation de l'écart croissant entre riches et pauvres et l'action en vue d'une meilleure redistribution des biens. Le travail est l'un de ces biens par lequel la personne se réalise.

La foi chrétienne est d'emblée communautaire et la libération dont elle témoigne est universelle. En conséquence toute lutte doit être en vue du bien commun dans le cadre des aspirations légitimes des personnes et des groupes.

La religion

Un "miracle" à Sainte-Anne...

Je suis allée à Sainte-Anne-de-Beaupré avec mes quatre enfants pour voir Jésus. J'en ai eu plein la vue, du marbre glacial, de l'or, de l'or ce divin métal, de l'"en sang", des martyrs en sang, des Christ en sang, des béquilles, des attelages, des espadrilles, des emplâtres, de quoi me rendre malade ben raide. J'avais envie de vomir.

J'ai cherché avec mes enfants, j'ai cherché Jésus partout. Nous l'avons trouvé mort dans un sous-sol complètement désert. Il faisait pitié (c'était d'ailleurs marqué pitié). Et sa mère avait l'air ben tannée, ben découragée de l'avoir sur les bras, comme ben des femmes d'aujourd'hui qui sont pognées avec des enfants sur les bras.

Elles n'ont pas l'idée de le prendre dans leurs bras bien au chaud près de leur cœur. Beaucoup disent "mes" enfants dans le sens de propriété, très peu dans le sens de responsabilité. Tous les prétendus adultes entre les mains desquels passent des enfants devraient se souvenir que les enfants nous sont prêtés et que notre seule et unique responsabilité c'est de les rendre parfaitement heureux. Si vous en rencontrez, envoyez-moi leur photo pour que je les regarde à mon goût.

Ensuite nous avons essayé de trouver le Père (et le mari). Nous avons cessé vite nos recherches. Je me suis souvenue qu'il était au Cieux (Père, Père, pourquoi m'as-tu abandonné?). Aujourd'hui, il y a beaucoup de pères qui abandonnent leurs enfants longtemps avant qu'ils soient morts. Ils les font par plaisir et ils les rejettent dès qu'ils savent qu'ils sont dans le ventre de leur mère. Les pères d'aujourd'hui sont souvent partis au Ciel pendant que femmes et enfants sont en Enfer. Ils se créent leur Paradis terrestre: TV, bière, voiture luxueuse, se font construire une prison familiale en forme de château, ils se paient des motos, roulottes, des diners d'hommes qui n'ont rien à faire, du vin à volonté, s'habillent chez des grands couturiers, se font faire des coupes au rasoir. Et pendant ce temps, la femme qui travaille à l'intérieur ou à l'extérieur n'a pratiquement aucun pouvoir décisionnel. Monsieur gère et madame digère mal et très mal, elle souffre de maladie men-

tales, elle a des problèmes d'embonpoint, d'estomac, d'intestins, d'hémorroïdes; on la mutile de ce qu'elle a de plus précieux, des parties de son corps, les plus belles parties, les plus créatrices.

Nous sommes ensuite allés visiter le Cyclorama. Ce qui les a impressionnés (les deux plus jeunes), c'est une flèche qui leur indiquait où la production était rendue (autrement ils ne l'auraient pas su...). Sauvés par la flèche. A l'unanimité, nous avons préféré Jésus de Nazareth que nous ne voyons malheureusement qu'une fois par année. Là au moins, on parle et on voit Jésus. C'est d'ailleurs le seul moment de l'année.

Je fais le tour des églises avec mes enfants pour entendre la messe. J'ai fait deux découvertes: 1. Le Christ prêchait à l'église Saint-Jérôme de l'Auvergne à Char-

lesbourg; il n'y est plus, il travaille maintenant près des ouvriers. 2. J'ai eu l'impression d'entrer au Ciel en entrant à l'église Notre-Dame dans le Vieux-Montréal, mes enfants planaient, ça a été leur plus beau cadeau de Pâques, ils ont ressuscité, ils ont découvert que le Ciel c'est sur la terre. Le Paradis terrestre ça existe, vous l'avez en vous.

Christine Paradis Québec

P.S.: Les prêtres ne sont plus des prédicateurs, ce sont des "prédichaleurs". Ils parlent de tout avec violence, sauf de Jésus. Ils essaient de nous faire peur et ils réussissent beaucoup. La plupart ont décidé d'arrêter d'aller à l'église et je viens de prendre la même décision. Les prêtres viennent nous faire la loi, ils veulent venir dans

On meurt comme on a vécu

J'admire beaucoup les gens, les personnes âgées qui assistent à la messe tous les jours et qui vont même passer une heure devant le Saint-Sacrement pour l'adorer, le remercier de tous ses bienfaits pour eux et le monde entier et que dire de ceux et celles qui ne peuvent aller à l'église mais qui récitent le chapelet et méditent les mystères du Rosaire chaque jour, qui ont hâte de recevoir la communion mensuelle ou journalière de la main du prêtre ou d'un de leurs enfants et qui passent les dernières années de leur vie à prier et à aimer leur prochain.

Ces vieillards, ces malades sont utiles par leur charité et leur humilité puisées en Jésus et Marie. Leur sérénité peut révéler Dieu à ceux qui les approchent et attirer vers Lui beaucoup de jeunes qui se croient capables de se passer de Lui parce qu'ils se sentent forts et solides. Parce que là où se trouvent l'amour et la charité, le Seigneur est là pour bénir, pour purifier, pour féconder.

Ce n'est pas parce que la tempête fait rage et assaille la barque de son Église, qu'il faut s'affoler. N'a-t-il pas dit: Je suis Celui qui demeure en elle jusqu'à la consommation des siècles. Au lieu de se décourager, pourquoi ne pas lancer les appels: Seigneur sauve-nous, nous périssons. Pourquoi ne pas

augmenter notre foi en sa présence et en sa puissance. On découvrirait sa tendresse et on vérifierait sa miséricorde inépuisable. Car il est fidèle à ses promesses et ne déçoit jamais.

Dernièrement, je visitais une amie à l'hôpital et elle me disait "depuis 10 mois, je me prépare à mourir, mon cancer se généralise, je sais que ça prendrait un miracle, que Dieu peut me guérir mais je demande que sa volonté soit faite et non la mienne. J'ai toujours dit mon chapelet tous les jours et maintenant je n'en ai plus la force, tout ce que je peux faire c'est regarder Jésus crucifié et lui dire mon amour et lui offrir mes souffrances". Sur ce je lui dis: "tu fais bien plaisir à Jésus parce que tu coopères à sa Rédemption pour le salut du monde. Après l'avoir assurée de nos prières, elle m'a dit: "J'en ai beaucoup besoin, ça prend énormément de courage, mais je

suis consciente que Jésus m'aide à passer à travers".

Quelle vie remplie d'amour. Comme c'est édifant. Parce qu'elle vit d'amour, elle expirera dans un souffle d'amour dans les bras de son Sauveur qui lui fera partager les délices des joies éternelles.

Je crois que la manière d'envisager la mort doit être une question de foi, de confiance, d'amour. Foi: on ne peut connaître tout à présent, il faut un temps pour chaque chose. Confiance: Jésus est la Voie, la Vérité, la Vie. Il est incapable de nous tromper. Ce qu'il nous réserve est plus beau et dépasse ce qu'on peut concevoir et même désirer. Amour: c'est l'amour seul qui nous permet de pressentir ce qu'il nous réserve et cela d'autant plus que sur terre on aura peiné, on aura souffert.

Hermance Arsenault Alma

à nos lecteurs

LE SOLEIL publie avec plaisir les lettres de ses lecteurs. Les opinions doivent être appuyées du nom et de l'adresse de leurs auteurs de même que du numéro de téléphone. LE SOLEIL se réserve le droit d'éditer et de raccourcir les lettres publiées. Le Soleil, 390, rue Saint-Vallier est, Québec, G1K 7J6

Nom au complet, adresse et no de téléphone, SVP

Comprendre Bouchard

Lettre ouverte à M. André Arthur

Je vous entendais, lundi dernier, vous interroger devant vos auditeurs sur le pourquoi des réflexions de Daniel Bouchard, le gardien de but des Nordiques, qui attribue sans cesse à Dieu ses succès sportifs. Suite à quoi des gens de toutes sortes ont exprimé des pensées d'appui ou d'opposition à vos avancées. J'ai cru un moment que vous vouliez vraiment comprendre les motivations de Daniel Bouchard, mais vous avez capitulé, interdisant soudainement tout autre appel à ce sujet. Au cas où vous désiriez vraiment comprendre, ou pour toute autre personne qui voudrait essayer de comprendre, je voudrais tenter de vous donner quelques amorces de réponses.

En fait, la vie d'un vrai croyant se déroule sur des longueurs d'ondes bien différentes que celles de Monsieur-tout-le-monde pour qui Dieu ne change rien à la vie. Le croyant est celui qui a abandonné sa vie à Dieu en Qui il puise son inspiration, sa force, son courage,

assuré que son Dieu est avec lui et qu'il l'aide dans tout ce qu'il entreprend. Dans le livre de Josué, au chapitre 3, dans la Bible, l'Eternel fait à Josué cette recommandation: "Que ce livre de la loi ne s'éloigne point de ta bouche; médite-le jour et nuit, pour agir fidèlement selon tout ce qui y est écrit; car c'est alors que tu auras du succès dans tes entreprises, c'est alors que tu réussiras".

Ce principe donné à Josué est un principe divin pour le chrétien d'aujourd'hui, et celui qui le met en pratique est en droit de s'attendre que son Dieu est avec lui et qu'il l'aide à réussir des exploits en Son nom. Voilà pourquoi Daniel Bouchard s'écrit si naturellement par des "gloire à Dieu", après une victoire évidente! Le chrétien ne se prend pas pour un surhomme; il est conscient de ses limites humaines. Cependant, il connaît son Dieu, il connaît Sa Toute puissance, et il sait que s'il se confie en Lui, il fera des choses extraordinaires par la puissance de Dieu seul. Ceci ne veut pas dire que tous ceux qui font des grandes choses les font par la puissance de Dieu. L'homme accompli par lui-même des choses remarquables parfois, mais celui-ci accomplirait de bien plus grandes choses encore s'il apprenait à se confier sur la puissance divine, dans l'humilité et l'acceptation de ses limites.

Il est difficile par la seule intelligence humaine de saisir ces choses qui se passent au niveau spirituel. On ne peut pas comprendre avec la tête ce qui se vit au niveau du cœur. Autrement dit, comme l'explique l'apôtre Paul: "L'homme naturel n'accepte pas les choses de l'Esprit de Dieu, car elles sont une folie pour lui, et il ne peut les connaître, parce que c'est spirituellement qu'on en juge". (I Corinthiens 2:14). C'est donc compréhensible que vous ne compreniez pas le pourquoi de la réaction d'un chrétien comme Daniel Bouchard. Celui qui ne vit pas dans la lumière est ténébreux; il ne peut pas entendre la parole de vie et de lumière. Monsieur Bouchard vit sur une autre dimension que vous, monsieur Arthur, mais cela ne justifie pas qu'il doive être classé au rang des fous.

Puissiez-vous entendre ce que vos oreilles n'ont pas encore entendu, et voir ce que vos yeux n'ont pas encore vu!

Constance Cimon Carrefour chrétien de la capitale



Le monde

Des Iles Malouines à l'Ulster

Quand j'ai entendu que la Grande-Bretagne voulait "défendre la cause de la démocratie" aux Iles Malouines, j'ai été dégoûtée. Essaie-t-elle de nous faire oublier sa triste performance en Irlande du Nord?

L'année dernière, le gouvernement Thatcher laissait mourir 10 prisonniers républicains qui réclamaient leur statut de prisonniers politiques. Comment peut-il prétendre parler de démocratie alors que l'Irlande du Nord n'a même pas son propre parlement?

Actuellement 12,000 soldats britanniques, 8,000 soldats loyalistes occupent ce territoire qui pourrait facilement être inclus en-

tre Montréal et Trois-Rivières! Des milliers de policiers armés jusqu'aux dents aident les soldats à supposément "protéger" un million et demi d'habitants.

Toutes les lois du pays visent à diviser les protestants des catholiques, accorder des privilèges aux premiers et nier des droits fondamentaux aux autres. Les républicains doivent vivre dans des ghettos où le chômage peut atteindre jusqu'à 60 pour 100.

Ce sont les Irlandais qui ont servi de cobayes à l'armée britannique pour l'essai de nouvelles armes, de tortures sophistiquées ou de mesures discriminatoires telles qu'utilisées en Afrique du Sud raciste.

Comme pour les Iles Malouines, la Grande-Bretagne ne défendra la cause de la démocratie que lorsqu'elle se retirera définitivement de l'Irlande du Nord et laissera le peuple irlandais décider de son propre avenir. C'est ce que Bobby Sands, mort après 66 jours de grève de la faim le 5 mai 1981 a prouvé.

En mémoire de cet événement, le 5 mai, faisons donc savoir à la Grande-Bretagne que nous soutenons la lutte du peuple irlandais, que nous ne voulons rien savoir de sa prétendue démocratie qui humilie, blesse et assassine tout un peuple.

Catherine Daoust membre du comité Québec-Irlande (ville de Québec)

La culture

De Kagel aux... Nordiques

En lisant la critique "Mauricio Kagel et son théâtre musical" que signait Marc Samson le 22 avril, ceux qui ont raté le concert auront eu l'impression de n'avoir rien manqué. Détrompez-vous. Notre critique musical nous a fait comprendre son ignorance et son incompétence si ce n'est son inutilité. Voilà qui le porte candidat au "Prix des 31".

Lorsqu'un compositeur et un pianiste aussi réputés que Mauricio Kagel et Aloys Kontarsky passent par Québec, la tenue exige qu'on les décrive autrement que comme les simples amuseurs d'un public

complaisant. La tâche du critique est d'informer; pas de déformer. Samson, lui, nous dit que la musique actuelle l'ennuie. Il se répète. Et on se fout de ses états d'âme.

J'étais au concert (heureusement!) et, sans être un inconditionnel, je peux honnêtement affirmer que ceux qui l'ont raté ont raté un événement. Il ne s'agissait pas d'une curiosité mais d'un événement important dans la vie musicale québécoise. C'est cela que nous méritons de savoir en tant que mélomanes. L'importance qu'un tel concert donne à notre culture personnelle dépasse l'a-

needote de l'auditeur qui baille à de soi-disant "facilités".

S'il faut compter sur Marc Samson pour entraîner un public vers d'autres sentiers que la triade Mozart-Haydn-Beethoven autant rester chez soi avec ses disques.

J'ai confiance en l'Histoire qui donnera place aux artistes qui ont interprété une musique actuelle que l'on comprendra mieux. Quant à Monsieur Samson, ses fades critiques ne sauront jamais relever le sottement dans lequel elles méritent pourtant d'être versées.

Et, puisque me voilà lancé, j'offre mes services. J'accepterai volontiers le tiers du salaire de Marc Samson pour le remplacer définitivement. Par les temps qui courent, c'est une offre qu'on ne peut refuser. Avis au SOLEIL.

Daniel Dutil Québec

Les obscures raisons fournies par M. Dutil ne m'ont toujours pas consolé d'avoir manqué l'excitant affrontement entre les Nordiques et le Boston, qui avait lieu ce soir-là!

Marc Samson

Bravo Dubois!

J'ai écouté l'émission des Beaux Dimanches du 14 mars avec comme invité Claude Dubois. Si ce monsieur fait lecture de cette lettre, je veux juste lui dire que j'ai encore le goût de l'entendre chanter.

C. Laverdière Québec

La médecine



Le centre hospitalier Courchesne est l'ancien hôpital Notre-Dame-de-l'Espérance. Il compte quelque 50 lits de courte durée et une quinzaine de lits de soins prolongés.

Soins extraordinaires

J'aimerais faire paraître ces quelques mots de gratitude dans votre "page des lecteurs".

"Un centre hospitalier accueillant" aux employés du centre hospitalier Courchesne, 383 chemin Sainte-Foy, Québec.

On m'avait pourtant dit beaucoup de bien de ce centre mais selon mon expérience après y avoir été hospitalisée pendant cinq jours, on ne m'en avait pas assez dit.

Tout le personnel au grand complet allant du médecin à l'infirmière en passant par la diététicienne à l'aide ménagère, tous sont d'une gentillesse qu'on ne retrouve nulle part ailleurs; ni dans les grands hôtels ni dans les avions à aucun endroit public.

Tous ces gens qui vous saluent et vous sourient comme ça gratuitement à tout moment du jour et de la nuit et qui vous traitent

comme si vous étiez pour eux un être cher...

On est si peu habitué à ce genre d'attention, à autant d'attentions devrais-je dire que je me devais de le mentionner publiquement.

Ces gens-là sortent tellement de l'ordinaire que pendant mon séjour là-bas, j'en étais à me demander s'ils n'étaient pas sélectionnés par la direction.

Je m'arrête ici car si je donne plus de détails, le centre risque d'avoir une trop liste d'attente... à moins que votre médecin traitant ne travaille pas à ce centre car c'est là la seule condition pour y être admis.

Je conclus en avouant que j'étais terrifiée à l'idée d'être hospitalisée et opérée mais une fois sur place entourée de gens tels qu'eux, j'ai très vite retrouvé équilibre, sérénité et bien-être extraordinaire. Bravo à toutes les équipes du 3e étage et encore merci!

Mme J. Rochon Québec

Monique Baril Charlebourg

La psyché

Pourquoi les médecins de l'Est de la province de Québec ne connaissent pas ça les maladies psychosomatiques, la psyché c'est le territoire des psychiatres. À l'hôpital du Sacré-Cœur de Cartierville un service de médecine psychosomatique pose depuis douze ans des jalons précieux en pratique clinique ou en enseignement et en recherche. Cette expérience est unique en son genre dans le milieu francophone. Au fil des ans de

jeunes psychiatres québécois sont allés parfaire leur formation en France et aux États-Unis. Tandis ici au Québec et alentours on se fait recevoir comme un cheveu sur la soupe par certains médecins parce qu'ils ne comprennent pas. N'est-ce pas le rôle du médecin d'être au courant des maux du patient, de le croire, l'encourager, l'écouter?

Selon Mme Pauline Marois

Les garderies profiteront de la "marge de manoeuvre"

par Michel CORBEIL
du bureau du Soleil

MATANE — La ministre d'Etat à la condition féminine, Mme Pauline Marois, entend demander qu'une part de la "marge de manoeuvre gouvernementale" à dégager revienne à l'amélioration des services de garderie.

Invitée du Cercle de presse de Matane, hier, la ministre québécoise a indiqué qu'elle possède depuis quel-

ques semaines déjà le mémoire pour défendre devant le comité des priorités, chargé de l'utilisation de la marge de manoeuvre, le seul dossier sectoriel relevant d'un ministère d'Etat.

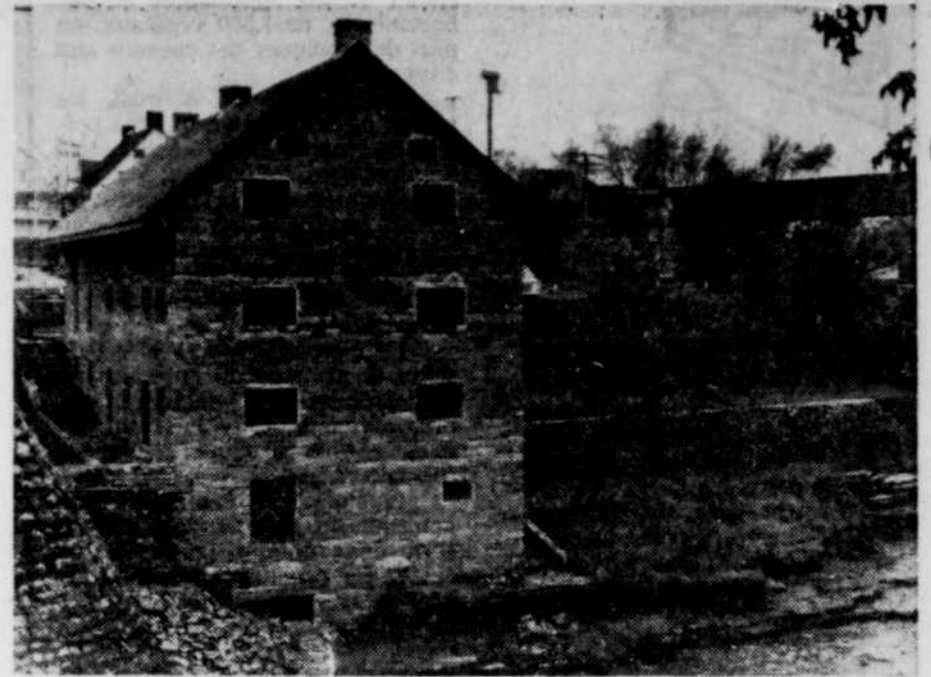
"Dans mon esprit, il se dégage certaines priorités", qui sont tout d'abord de relever l'aide aux parents, de venir en aide aux garderies notamment pour l'aspect logement et de créer de nouvelles places en élargissant le réseau.

Mme Marois a laissé entendre que

ses demandes seront modestes, se moulant au climat de restrictions budgétaires. "La marge de manoeuvre ne sera pas grosse, négociations ou pas" (avec les employés du secteur public et parapublic), a rappelé la ministre.

Le réseau québécois de garderies compte maintenant quelque 30,000 places et dispose de \$37 millions provenant de l'Etat. "Je ne ferai pas de démagogie. Je suis trop consciente pour demander autre chose que quelques millions de dollars.

La "marge de manoeuvre" est liée aux négociations avec les employés de l'Etat pour limiter ou geler les hausses de salaires dans la fonction publique. L'amélioration des services n'est cependant pas tributaire de ces négociations, a assuré Mme Marois. "Nous pourrions nous tourner vers un réalignement (budgétaire) de certains programmes gouvernementaux" pour préserver les acquis et améliorer certaines facettes du système, a-t-elle établi.



Le Soleil, Isabelle Jinchereau

Il aura fallu 10 ans et 35,000 heures de travail aux 800 bénévoles engagés à la cause du Moulin Marcoux pour accomplir leur mission. Aujourd'hui, le moulin représente un actif de \$260,000.

En Beauce

Deux maisons rasées par le feu

par Michel TRUCHON

Une explosion d'une rare violence a fait voler en éclat un garage et mis le feu à deux maisons voisines, en fin de soirée hier, à Saint-Joseph de Beauce.

La totalité des pompiers volontaires de cette municipalité, sous les ordres du chef Georges Gagné, ont été alertés à 23h et 45 minutes plus tard ils parvenaient à éteindre les flammes qui ravageaient les deux mai-

sons. Une enquête a été ouverte pour déterminer la cause de l'explosion qui serait survenue alors que le garage était fermé. Le chef Gagné n'osait cependant pas affirmer, la nuit dernière, que la catastrophe n'avait pas fait de victime. Il préférait attendre

que les décombres aient été fouillés minutieusement avant de se prononcer.

Les dégâts matériels au garage et aux deux maisons sont sommairement estimés à \$150,000.

Selon M. Georges Gagné, qui se trouvait à moins d'un kilomètre du lieu de l'explosion quand il a été alerté, le ciel était d'un rouge éclatant du côté de la rue du Palais, à la sortie sud de Saint-Joseph, où se trouve la station de service et le garage de mécanique générale Texaco, propriété de M. Pierre Jacques.

"C'était effrayant", dit le chef des pompiers racontant qu'à son arrivée les maisons situées de chaque côté du garage, atteintes par les débris enflammés, étaient la proie des flammes. La force de l'explosion a été telle que des morceaux de bois et de verre ont été retrouvés en dessous des galeries des maisons situées de l'autre côté de la route. Quant au garage, il n'en restait plus rien, à l'arrivée des pompiers.

Il s'agissait d'une construction de bois agrandie il y a quelques années et mesurant environ 40 pieds par 70 pieds. Fort heureusement, selon le chef Gagné, les flammes ne se sont pas propagées au réservoir d'essence.

Les maisons lourdement endommagées par le feu sont la propriété de MM. Léonard Goulet et Paul-Henri Doyon. Au total, une dizaine de personnes ont été jetées sur le pavé par l'incendie qui a fait au moins pour \$25,000 de dégâts dans chacune des maisons.

Quant aux pertes causées au garage elles sont d'environ \$100,000.

La prompt intervention des pompiers de Saint-Joseph a permis que les deux constructions échappent à la destruction. Les sapeurs ont été obligés de pratiquer des brèches dans le toit des deux maisons pour atteindre les foyers d'incendie.

La Sûreté du Québec a dépêché deux enquêteurs du Bureau des crimes contre la propriété sur les lieux, tôt la nuit dernière, afin d'établir les circonstances du désastre.

Une décision de la CCE exaspère Marcel Léger

par Raymond GAGNE

Marcel Léger est furieux! Il vient d'apprendre que, après plusieurs semaines d'audiences, la Commission canadienne de l'énergie donne le feu vert à l'Ontario pour qu'elle exporte aux Etats-Unis, de l'électricité produite par une centrale thermique.

Devant une salle presque vide d'étudiants et de professeurs du cégep Lévis-Lauzon, le ministre de l'Environnement du Québec qui parlait, hier midi, des précipitations acides (pluies acides) a déclaré que l'autorisation donnée par la CCE était inacceptable.

Hydro Ontario veut exporter au

New Jersey, par le moyen d'un câble de \$800 millions qui traversera le lac Érié, plus de 1,200 mégawatts produits par une centrale située à Lambton et actionnée au charbon.

"Au moment où nous travaillons justement à convaincre les Etats du mid-west américain au moins de ne pas augmenter leurs émissions de soufre par l'usage du charbon dans leurs centrales thermiques, l'Ontario s'apprête à faire justement ce contre quoi on lutte. C'est inacceptable!"

Il faut dire que l'autorisation accordée par la Commission canadienne de l'énergie doit maintenant être entérinée par le cabinet Trudeau. Voilà

pourquoi Marcel Léger a immédiatement transmis un télégramme à son homologue fédéral John Roberts l'enjoignant de s'opposer énergiquement à ce qu'une autorisation définitive soit accordée.

Entente bâfoyée

L'Ontario, a fait remarquer Marcel Léger, s'était engagé auprès d'Ontario, de Québec, de Fredericton et de Halifax, à réduire ses émissions de dioxyde de soufre et d'azote dans une proportion de 63 pour 100.

Or, non seulement ne s'emploie-t-elle pas à le faire mais elle s'apprête, par le projet d'Hydro Ontario, à augmenter ces émissions et par voie de conséquence, à polluer davantage le Québec.

Léger écrit à Roberts qu'il s'oppose énergiquement à une telle éventualité. A la dizaine d'étudiants et de professeurs qui l'écoutaient il a fermement déclaré que le Québec ne pouvait se soumettre à une telle situation.

Le ministre de l'Environnement du Québec déplore que l'Ontario qui, a-t-il dit, a toujours été le grand bénéficiaire de la Confédération canadienne, devienne le principal compétiteur du Québec en ce qui concerne l'exportation de l'électricité et que, pour ce faire, elle s'emploie à demeurer son plus important pollueur après les Etats américains.

Ouverture du colloque sur l'information, à Matane

par Michel CORBEIL

du bureau du Soleil

MATANE — C'est aujourd'hui que débute à Matane le colloque régional sur l'information.

Réunissant des journalistes, agents d'information et de relations publiques de Bas-Saint-Laurent, de la Gaspésie et de la Côte-Nord jusqu'à dimanche, le colloque portera sur "L'information: un parti pris régional?"

Plus de 125 participants sont attendus à la rencontre organisée par les cercles de presse de Matane, de Baie-Comeau et d'Hauterive, Sept-Îles, Rimouski et de la baie des Chaleurs. Les ateliers de travail auront lieu samedi et une assemblée plénière

clôturera le colloque dimanche.

Les ateliers porteront sur "l'information et les pouvoirs" et sur "l'information régionale versus l'information nationale". Ils seront animés par: M. Sandy Burgess, directeur de l'information à Radio-Canada Rimouski; M. Florian Sauvageau, professeur en journalisme à l'université Laval; M. Jacques Keable, ex-journaliste notamment au quotidien Le Jour; M. Charles Dufresne, journaliste à la station CFLP; M. Réal Barnabé, chef de cabinet du ministre des Communications du Québec; M. Pierre O'Neil, directeur de l'information à Ra-

dio-Canada; et M. Rossaire Gagnon, ex-porte-parole du Ralliement populaire pour la papeterie de la vallée de la Matapédia.

M. Pierre Foglia, chroniqueur à La Presse, agira à titre de conférencier lors du banquet offert samedi. Dimanche lors du brunch précédant la clôture des activités, Mme Raymond Provencher, présidente de la Fédération professionnelle des journalistes du Québec, sera la conférencière invitée. En mai 1977, un colloque semblable avait réuni des participants de la Gaspésie, du Bas-Saint-Laurent et de la Côte-Nord, à Sainte-Luce-sur-Mer.

PASSEZ-NOUS UN COUP DE FIL

Un simple appel suffit pour prendre un abonnement, et recevoir Le Soleil chez vous.

647-3333
entre 8h30 et 19h30 du lundi au vendredi

Le Club des Electriciens d'Entretien du District de Québec



M. Michel Cloutier vous invite cordialement à son Souper Conférence Annuel à l'Hotel-Motel Universel 2300, chemin Ste-Foy, Ste-Foy. Conférenciers invités: M. MICHEL CLOUTIER Vice-président mise en marché M. PAUL DESPATIS, ing. Directeur général, Gaz interité, région de Québec. Sujet: "L'avènement du gaz naturel à Québec" LE LUNDI, 3 MAI 1982, à 18h30h. Réservation: 623-1709

LEVOLOR

des stores faits pour durer



VENEZ FAIRE CONNAISSANCE AVEC LEVOLOR

Des stores venitiens et verticaux si robustes et si fiables que leur mécanisme est garanti tant qu'ils seront en service! Choisissez parmi plus de 200 teintes d'aluminium ou des diaphanes de tissus variés: de plus, pour un temps limité, nous vous offrons ces stores "hors de l'ordinaire" à des prix "bien ordinaires" réduits de 30%! Venez les admirer dans la plus vaste salle de montre consacrée aux stores à Québec.

stores ab emond
Le plus grand spécialiste du store à Québec
2525, boul. Hamel, Québec - Tél.: 871-2323
Centre d'affaires Hamel, entre Henri IV et Du Vallon



ECONOMIQUE RADIO-TV G.L. Enr.
2643, ch. Ste-Foy, Ste-Foy
658-5435

A VENDRE LOCATION D'AUTOMOBILES CAMIONS

comprenant 32 véhicules en location incluant permis de location à long terme pour automobiles, camions et semi-remorques.

**837-5131 - Jour
833-5354 - Soir**

ATTENTION — ATTENTION — ATTENTION — ATTENTION

NOUVEAU SUPER MARCHÉ AUX PUCES

RESERVEZ VOTRE TABLE IMMEDIATEMENT OU VOTRE EMPLACEMENT INTERIEUR POUR TENTE, TENTE-ROULOTTE, ROULOTTE, MOTORISEE, etc.

663-8303
1515, d'Estimauville

HALL D'EXPOSITIONS DE QUEBEC
En collaboration avec

Ouvert toutes les fins de semaine, du jeudi au dimanche inclusivement, samedi et dimanche, 11h à 21h.

UNE REALISATION DE GESTIONS JEAN-PIERRE BERTAND

Emblème

Après 10 ans d'existence, la Cor-

LOTO-SELECT			
Date	28/04/82	NUMERO GAGNANT	0563
Ventes	113 591,50\$	Mises de 50¢ gagnantes	Lot par mise de 50¢
dans l'ordre	3	4 594,70\$	
dans n'importe quel ordre	195	191,40\$	

OUVERTURE AUJOURD'HUI

Le Laurier RESTAURANT SALON-BAR

Menu à la carte très varié

- BRUNCH FAMILIAL**
Tous les dimanches, de 10h30 à 20h
Adultes: 5,95\$
Enfants: 3,50\$ (Moins de 10 ans)
- SPECIAL DE LA FETE DES MERES**
Réservez dès maintenant. Ouverture tous les jours de 8h à minuit.

RESERVATIONS: 653-2727

CENTRE D'ACHATS PLACE LAURIER
2700, boul. Laurier, Ste-Foy (Entrée Sears, boul. Hochelaga)



affaires urbaines

Carnaval

Le comité d'études sur l'avenir du Carnaval de Québec a retardé au mercredi 12 mai, à 17h, le délai pour la réception des mémoires, afin de permettre à un plus grand nombre possible de gens d'exprimer leurs opinions, leurs commentaires et leurs suggestions.

La communauté urbaine de Québec a mandaté le comité qui tiendra des auditions publiques, à une date et un endroit qui seront annoncés plus tard.

Cependant, le secrétaire du comité d'études, M. Benoit Payeur, rappelle que les mémoires ne doivent pas dépasser 20 pages dactylographiées, devant lui être adressés en cinq exemplaires, au 399 rue Saint-Joseph est, bureau 529, Québec, G1K 8E2.

Fête de l'arbre

Le service des loisirs et des parcs de la ville de Québec tiendra demain, la "fête de l'arbre" pour une troisième année consécutive.

On fera la distribution, en collaboration avec les organismes de

loisirs et les spécialistes en arboriculture, de 1,500 végétaux, en plus de prodiguer des conseils aux citoyens.

Demain, de 9h à midi, les points de distribution ont été prévus au chalet Bardy et à l'école Sainte-Claire, à Limoilou; à la marina Saint-Roch et le centre récréatif Mgr-Bouffard, dans le centre-ville; au chalet des Saints-Martyrs, dans la haute ville et au centre récréatif de Neufchâtel et à l'aréna Duberger.

La distribution sera effectuée selon le principe du "premier arrivé, premier servi", mais il faudra présenter une preuve de résidence dans la ville de Québec et d'âge (plus de 18 ans).

La municipalité offre aux organismes de faire une demande par écrit pour obtenir un arbre par école, par organisme accrédité de loisirs ou club de l'âge d'or.

Fini vol et vandalisme

CHARLESBOURG — La Commission scolaire des Îslets a fait une adaptation du thème de la Semaine de l'éducation qu'elle organisera du 2 au 9 mai.

"Le citoyen et l'éducation" proposé comme thème général, est devenu "Finis le vol et le vandalisme" pour faire prendre conscience aux élèves du respect qu'ils doivent, comme citoyens, manifester à l'endroit de la propriété.

Ce sera l'occasion d'un concours pour trouver un sigle et de sensibiliser, chacun à sa façon, au niveau de chaque école, à la prévention contre le vol et le vandalisme.



Le contremaître de la circulation, M. Jacques Couture, expliquera plusieurs fois, d'ici 21h, ce soir, tous les critères d'une bonne signalisation routière.

Charlesbourg: exposition du service des travaux publics

par Marcel COLLARD

L'exposition du service des travaux publics de Charlesbourg est l'occasion pour les citoyens de prendre conscience d'une partie importante de l'organisation municipale.

Au Carrefour Charlesbourg jusqu'à 21h, aujourd'hui, les contremaîtres des services des terrains et bâtisses, de la circulation, de la voirie, de l'atelier mécanique, et de l'aqueduc et d'égout sont à la disposition des citoyens pour répondre aux questions. Ainsi, on peut se faire une idée du fonctionnement du réseau souterrain

d'aqueduc et d'égout, des moyens de détecter les fuites et aussi le coût de remplacement de plusieurs pièces de la tuyauterie. De même dans les autres domaines, les contremaîtres donnent une bonne idée de leur service respectif, particulièrement celui de la circulation, M. Jacques Couture, qui parle de la pertinence d'un nombre considérable d'arrêts obligatoires et des 47 feux de signalisation.

A l'extérieur, sur le terrain de stationnement, différents véhicules de la municipalité peuvent être vus de près.

LA VIE COMMUNAUTAIRE

par Tom Fréchette

647-3361 du lundi au jeudi entre 13h et 15h

Astronomie

Le Centre de Québec de la Société royale d'astronomie du Canada organise pour le public deux soirées d'observations populaires. La première aura lieu au pavillon principal du campus Notre-Dame-de-Foy, 5000 rue Saint-Félix, à Cap-Rouge, à partir de 20h, ce soir, et l'autre sur le terrain adjacent au collège de Lévis, entrée rue Mont-Marie, demain, à la même heure. Il y aura aussi projection de films et exposition de livres sur l'astronomie. Pour autres détails, composez après 18h le numéro 872-6774.

Concert

Un concert organisé par la fanfare régimentaire Les Voltigeurs de Québec et l'harmonie du collège des Jésuites aura lieu dimanche, à 20h, à la salle Marquette du collège des Jésuites, 1150 ouest, boulevard Saint-Cyrille. L'entrée sera libre. Pour détails, rejoignez René Joly à 845-9427 ou à 681-0107.

Electrolystes

La réunion annuelle de l'Association des électrolystes du Québec aura lieu au Quality Inn, 3115 boulevard Laurier à Sainte-Foy, salle Erablière, dimanche prochain, à 13h.

Etude psychologique

M. Lucien Auger, psychologue, donnera une causerie au patro Roc-Amador, lundi prochain, à 20h, sur le sujet: "Elever des enfants sans perdre la boule". Pour détails, composez 529-4996.

Exposition

Des artistes et des artisans de Notre-Dame-de-Foy exposeront leurs oeuvres au gymnase de l'école Notre-Dame-de-Foy, 762 rue Jacques-Berthiaume à Sainte-Foy, demain, de 13h à 17h et de 19h à 22h, et dimanche, de 13h à 17h et de 19h à 21h. Pour autres détails, composez 656-1666.

Expo-artisanat

Une exposition des oeuvres d'art et d'artisanat de paroissiens de la paroisse Saint-Jean-Baptiste-de-la-Salle à Sainte-Foy aura lieu demain, de 10h à 22h, et dimanche, de 10h à 18h, au centre communautaire, 2600 rue Biencourt. Un mini-défilé de vêtements de laine tricotés sera aussi présenté demain et dimanche, à 14h30. Pour informations, composez 653-4102.

Expo-loisir

Les loisirs Du Jardin tiendront une expo-loisir dimanche, de 11h à 17h, à l'école Saint-Pierre, rue des Sauges à Orsainville. Les élèves qui ont suivi des cours de ballet-jazz, d'expression corporelle, de danses sociales, de danses orientales et de guitare donneront un spectacle à 13h30 et un autre à 15h30. L'entrée sera libre. Pour informations, appelez Lizette Roy à 626-2878.



Le Soleil, Yvon Mongrain

Exposition

Des travaux de personnes déficientes mentales sont exposés aux Galeries de la Capitale, à l'entrée près de Provigo, dans le cadre de la Semaine québécoise de la déficience mentale. La semaine se terminant demain avait pour objectif principal de sensibiliser la population sur les multiples possibilités de la personne vivant avec un handicap intellectuel.

CORRECTION

Veillez noter qu'il s'est glissé une erreur dans notre annonce parue hier dans Le Soleil, en page A-11.

LE RABAIS DE 20%

n'aurait pas dû paraître, la vente ayant eu lieu la semaine dernière.

Nous nous excusons de cette erreur auprès de notre distinguée clientèle.

briassot
Place Ste-Foy, Les Galeries Charlesbourg,
Galeries Chagnon et 1060, rue St-Jean

Réfection de la rue Dalhousie

Le Service de la circulation et du transport de la ville de Québec annonce qu'on entreprendra lundi le 3 mai la réfection complète des infrastructures et du pavage de la rue Dalhousie, dans le Vieux-Québec, de l'ancien marché Finlay à la rue St-Pierre.

Les travaux, qui seront réalisés en trois sections, seront terminés pour le 23 juin.

Woolco

OFFRES VEDETTES DU SAMEDI

PRIX EN VIGUEUR LE SAMEDI 1^{er} MAI

ENGRAIS 7-7-7

Engrais 7-7-7 tout usage, Woolco, format de 15 kg.

Prix courant Woolco: 4,99\$ ch

Prix spécial Woolco: **3,99\$** ch.

TRICYCLE "CHIPS"

Tricycle "Chips" pour garçons de 2 à 6 ans.

Prix courant Woolco: 32,98\$ ch

Prix spécial Woolco: **25,99\$** ch.

EPANDEUR D'ENGRAIS

Epandeur d'engrais rotatif, à la volée.

Prix courant Woolco: 39,95\$ ch

Prix spécial Woolco: **32,88\$** ch.

RABAIS DE 35%

Rideaux dans un vaste choix de modèles et de couleurs.

RABAIS DE 35%

Blousons de printemps pour enfants, jeunes filles et dames, dans un choix de modèles. 2 à 3X, 4 à 6X, 7 à 14 et dames.

CHEMISES SPORT

Chemises sport pour hommes, polyester et coton.

Prix courant Woolco: 15,88\$ ch

Prix spécial Woolco: **12,99\$** ch.

JEANS POUR HOMMES

Jeans pour hommes, 100% coton. Grandeurs 29 à 38.

Prix courant Woolco: 12,88\$

Prix spécial Woolco: **10\$**

COFFRET A MAQUILLAGE

Coffret à maquillage de Rainee, à plusieurs compartiments.

Prix spécial Woolco: **4,99\$** ch.

ENSEMBLE DE PRODUITS YARDLEY

Ensemble de produits Yardley tel: vernis à ongles, fard à paupières.

Prix spécial Woolco: **1,99\$** 2 pour

ESPADRILLES

Espadrilles NIKE pour la famille. Pointures variées.

Prix courant Woolco: 24,97\$ la paire

Prix spécial Woolco: **16,88\$** la paire

RABAIS DE 50%

Choix d'espadrilles pour la famille. Pointures variées.

Prix courants Woolco: 6\$ à 20\$

Prix spéciaux Woolco: **3\$ à 10\$**

Achetez Woolco...partez gagnant!

5401, boul. des Galeries
Québec, Québec
Les galeries de la Capitale

2960, boul. Ste-Anne
Giffard, Québec
LES GALERIES STE-ANNE

20 est, ch. Trans-Canada
Lévis, Québec
Les Galeries Chagnon

Royal Trust
vous ouvre
des portes.

1120, chemin St-Louis, Sillery
Centre d'achats Place Laurier, Ste-Foy
1874 d'Estimaerville, Québec

*Taux sous réserve de confirmation et révision mensuelle.
Membre de la Régie de l'Assurance-dépôts du Québec.



Vue d'ensemble du Salon de mai, au stade couvert de Giffard, à Beauport.

Le Soleil, Jacques Deschênes

Salon de Mai et exposition commerciale, à Beauport

par G rald OUELLET

La 15  pr sentation du Salon de Mai a ouvert ses portes hier soir et se terminera dimanche prochain au stade couvert de Giffard,   Beauport. On sait que cet  v nement annuel est organis  conjointement entre les artisans du grand Beauport et le Service des loisirs et parcs de la ville.

Cette ann e, le Salon de Mai compte plus de 60 kiosques de d monstration des techniques artisanales de chacun des exposants. Il y a  galement de l'animation et un spectacle continu.

Comme le mentionnait r cemment M. Jean Bergeron, animateur de loisirs pour le secteur ouest de Beauport, les artisans choisis ont  t  s lectionn s par la qualit  et l'originalit  de leurs  uvres. Les domaines de la peinture, de la sculpture, du cuivre, du m tier   tisser, le travail du cuir ne sont que des exemples d'artisanat qui sont pr sent s aux visiteurs du Salon de Mai.

Dans son message au Salon de Mai, le maire de Beauport, M. Michel Rivard a pr cis  que cette ann e, il y a eu une modification importante dans l'organisation de cette exposition. "En effet, dit-il, ce sont les exposants qui se sont impliqu s dans l'organisation de "leur salon", principalement les Fermi res de Giffard et l'Association culturelle du Pain de Sucre; ils ont form  un comit  et apr s consultation, ils se sont charg s eux-m mes de la planification, de la publicit , de

la d coration des lieux; bref, ils ont r alis  un salon   leur go t et r pondant   leurs aspirations.

Lors de l'ouverture du Salon de Mai, hier soir, au stade couvert de Giffard, on remarquait parmi les invit s la pr sente du ministre des Affaires culturelles, M. Cl ment Richard, du d put  f d ral du comit  de Montmorency-Orl ans, M. Louis Duclos. La ville de Beauport  tait repr sent e par son maire suppl ant Me Jean-Paul Michaud.

Encore cette ann e, la Chambre de commerce de Beauport tient son exposition commerciale et industrielle

  la polyvalente Samuel-de-Champlain du secteur Giffard, voisine du stade couvert. Cette exposition qui d bute aujourd'hui se terminera aussi le 2 mai prochain. Selon le pr sident, de la chambre, l'architecte Claude Guy, plus de 40 kiosques permettant aux visiteurs de prendre connaissance de ce que peuvent leur offrir les industries et commerces du grand Beauport.

Il est important de noter que l'exposition commerciale et industrielle de la Chambre de commerce de Beauport se tient conjointement avec le Salon de Mai.

Cause du maire Dub  prise en d lib r 

Le juge Andr  Trotti r, de la cour sup rieure, a entendu, hier apr s-midi, les plaidoiries des procureurs relativement   la requ te en injonction du maire Yvan Dub , de Val-B lair, r clamant que lui soient restitu es ses pr rogatives de chef ex c tif de la municipalit .

Le maire, s'appuyant sur une s rie de d cisions adopt es par l'ensemble des six conseillers, a pr tendu qu'on avait cherch    l'isoler et   le neutraliser.

Me Roger Pothier, au cours des

deux journ es de l'audition, a fait entendre neuf t moins, dont le g rant, M. Ga tan Thell nd, la greffier , Me Ren e Giroux-Blanchet, des employ s de la municipalit  et le maire lui-m me. Les int m s, soit la municipalit , repr sent e par Me Pierre Laurin, et les conseillers, par Me Denis Gingras, ont appel  deux t moins, dont le g rant municipal qui fut rappel    la barre.

Le juge a pris la cause en d lib r  et il devrait rendre jugement au cours des prochaines semaines.

Double moyen d' quilibrer le budget   la Commission scolaire des Ilets

par Marcel COLLARD

Malgr  une augmentation d'environ 9 pour 100 de ses d penses, la

Commission scolaire des Ilets pr voit amortir compl tement son d ficit accumul  et boucler son ann e fi-

nanciere 1982-1983, gr ce   une r organisation administrative et une certaine compression budg taire au ni-

veau du personnel auxiliaire et du transport scolaire.

  la r union du 11 mai, les commissaires doivent adopter un taux de taxe de \$0,21, comparativement   \$0,20 cette ann e, pour  quilibrer un budget de d penses de \$14,185,511 soit \$1,217,511 de plus qu'en 1981-1982.

Selon les recommandations du directeur g n ral, M. Paul-Eug ne Roger, les commissaires ont amput  un poste de conseiller p dagogique, un poste de technicien en administration, un poste de secr taire devenu vacant mais qui ne sera pas combl , et deux postes   demi-temps de conseiller p dagogique en anglais, et de psychologue.

Dans les autres d penses, les commissaires ont d cid  de ne plus assumer le transport du midi, ce qui pourra repr senter une  conomie de \$100,000. Cependant, les commissaires tiennent   maintenir un transport le midi, aux frais des parents concern s, et   un co t pouvant  tre limit    \$1,50 par semaine, par enfant. Le mode de perception reste   d terminer, mais on voudrait s'inspirer de celui que s'appropri e   adopter la Commission scolaire r gionale Jean-Talon.

Par la taxe fonci re, la commission scolaire devra r cup rer \$584,043, de fa on   effacer le d ficit probable de \$350,000 au 30 juin 1982 et absorber les d penses non subventionn es compl tement.

Aucun membre du personnel enseignant ne sera mis en disponibilit , puisque la commission pr voit accueillir environ 5,280  l ves en septembre 1982, soit une vingtaine de plus. Les pr visions de d penses relativement au personnel enseignant s' l ve   \$8,715,809.

Le but de "Pro-survie" est d'am liorer la moralit 

par Monique GIGU RE

Un jeune Qu b cois de 26 ans, touch  par la gr ce aux Etats-Unis, est rentr  au pays avec, dans son porte-documents, une brochure qu'il v n re comme une bible et s me   tout   tous vents.

De fa on symptomatique, la brochure s'intitule "Le chemin du bonheur" et son propagandiste Guy P loquin, de Sainte-Foy, est distributeur de produits de nettoyage de son m tier.

Guy ne sait pratiquement rien de l'auteur de la brochure, l'Am ricain L. Ron Hubbard, sinon qu'il a  croul  dans le domaine des relations ouvri res.

Le livret lui est tomb  sous la main un jour. Il a  t  frapp  par l'approche simple de l'auteur et ses maximes empreintes de gros bon sens. Certaines phrases lui sont apparues tout simplement "g niales", du genre "Si la soci t  fonctionne, c'est gr ce aux hommes et aux femmes de bonne volont ".

Profond ment altruiste, Guy a d cid  de faire b n ficier ses semblables de sa d couverte. Il a fait traduire l'opuscule en fran ais et fond  le groupe pour l'am lioration de la moralit , r cemment rebaptis  "Pro-survie".

Ils sont 18 "pro-survivistes" dans la r gion de Qu bec. Depuis janvier,

ils ont distribu  3,500 exemplaires de leur code de moralit  tant   des groupes qu'  des individus.

Cha ne de lettres

La diffusion du "Chemin du bonheur" se fait principalement sous forme de cha ne de lettres. Deux lignes sont r serv es   cet effet sur la page couverture. La ligne du haut commence par le mot "Pour" et celle du bas "de la part de".

Imprim s au Qu bec par L'Eclair ur de Beauceville, les brochures co tent \$10 la douzaine. Elles sont distribu es en principe gratuitement, sauf aux organismes qui en commandent plusieurs exemplaires.

La table des commandements

Guy P loquin s'est surpris un jour en train de douter des chances de survie de la soci t . Le vol, le meurtre, le vandalisme, le divorce, la drogue, la violence le d primaient profond ment. C'est alors que l'id e lui est venue de participer   la reconstruction de cette soci t  en d cadence sur des bases plus solides.

"Le chemin du bonheur" se d finit comme le premier code moral non religieux, enti rement fond  sur

le bon sens. Il contient 21 commandements, dont le premier est "Prenez soin de vous-m me" et le dernier "Epanouissez-vous et prosp rez".

Deux autres commandements choisis au hasard recommandent de ne pas voler et d' tre digne de confiance. Guy P loquin reconna t que ce sont l  des lieux communs, des "vieilles", mais il estime que l'application de ces principes de base rendrait la soci t  tellement meilleure.

Certains pr ceptes du "Chemin du bonheur" apparaissent cependant carr ment r trogrades et dangereux. Exemple: "Si vous n'insistez pas pour que votre partenaire sexuel soit fid le, vous vous exposez   la maladie". Comme si l'infid lit , plut t que le manque d'hygi ne, engendrait la maladie. Le paragraphe en cause se termine par: "Il existe   l'heure actuelle certaines maladies de ce genre qui sont incurables", faisant ainsi r appara tre le vieux spectre des maladies honteuses qu'on cachait du mieux que l'on pouvait et que l'on endurait par g ne de se faire soigner.

  ces objections, Guy r plique qu'il ne faut pas s'attacher   la lettre, mais   l'esprit du texte.

SPECIAL DU SAMEDI MATIN jusqu'  midi

PAYEZ ET EMPORTEZ!

CHARPENTE DE CABANON 8' x 8' 129⁸⁵\$

TOUT LE MATERIEL NECESSAIRE 325⁸⁴\$

EPINETTE 2 x 3 x 8' le morceau 69¢ 2 x 4 x 8' le morceau 89¢

CONTRE-PLAQUE 1/2" standard le panneau 8⁹⁵\$ 5/8" standard embout  le panneau 11⁹⁵\$

BARDEAU D'ASPHALTE Bois de futaie. 6⁷⁵\$ NOIR 7⁷⁵\$

NOUS COUPONS LE CONTRE-PLAQUE

Heures d'ouverture: Lun. - merc. - vend. jusqu'  17h30 Jeudi jusqu'  21h. Samedi jusqu'  midi. Monsieur dismat AGARON BOIS ET MATERIAUX 2901, chemin Ste-Foy, Ste-Foy 653-7258 653-4986

Le Trident pr sente au Capitol

PIAF

sur sc ne ce soir - R s.: 694-0806



LES ATELIERS DU COLLEGE DES JESUITES COLLEGE ST-CHARLES-GARNIER

COURS INTENSIFS DU SOIR

10 mai au 17 juin 1982 (6 semaines)

Du lundi au jeudi

LANGUES:

ALLEMAND - ANGLAIS -

ESPAGNOL

INSCRIPTION:

Du 3 au 7 mai 1982

De 9h00   16h30 et de

19h00   21h00

Toutes les inscriptions se font au secr tariat

LES ATELIERS DU COLLEGE DES JESUITES COLLEGE ST-CHARLES-GARNIER

1150, St-Cyrille ouest

Qu bec 6, P.O. G1S 1V7

T l.: 681-0107 postes 46 ou 47

Boutique Les Soldes Inc.

2750, chemin Ste-Foy - Plaza Laval, Ste-Foy IMPORTATIONS FEMININES

Nouvelle marchandise printemps- t  1982

Derni re chance, la vente se termine samedi

50%   80% DE REDUCTION

Bustiers en coton

Valeur de 30\$

4⁹⁹\$

Robes "Tout-Aller"

100% coton

Valeur de 98\$

29⁹⁹\$

Jupes 100% coton

Valeur de 90\$

19⁹⁹\$

Bermudas 100% coton

Valeur de 80\$

19⁹⁹\$

Boutiques Les Soldes Inc.

Plaza Laval, 2750, chemin Ste-Foy

Pour une première fois depuis Restigouche

Québec et les Indiens reprennent le dialogue

par Léonce GAUDREAU

Même si elle n'a pas permis d'atténuer le fossé les séparant sur les questions de fond d'autodétermination et de souveraineté, la rencontre au sommet d'hier à Québec entre le premier ministre René Lévesque et les chefs des nations indiennes attikamek et montagnaises a rendu possible la relance de la négociation. Cette négociation avait été complètement paralysée l'été dernier lors de la "guerre du saumon", déclenchée sur la réserve micmac de Restigouche en Gaspésie.

Deux rencontres précédentes de même nature en 1980 avaient mené à un début de négociation sur les droits aborigènes de ces 10.000 Indiens de la Haute-Mauricie, de la Côte-Nord et de la Basse-Côte-Nord, mais leurs chefs étaient demeurés insatisfaits des réponses du gouvernement à des prin-

cipes de base contenus dans une revendication globale en 11 points.

Après l'intervention policière brutale à Restigouche et les implications de cette "guerre" sur les réserves montagnaises de la Côte-Nord établies près de rivières à saumon, le Conseil Attikamek-Montagnais avait interrompu en juillet les négociations qui n'avaient cependant pas encore dépassé la phase préliminaire.

Le chef du gouvernement québécois a obtenu la garantie du président du CAM, René Simon, que la négociation globale allait reprendre et se poursuivre même si des conflits particuliers comme la question du saumon devaient surgir en cours de pourparlers.

M. Lévesque a cherché à obtenir l'assurance que la réouverture du dossier constitutionnel autochtone, prévu par Ottawa avec le rapatriement de la

constitution, ne serait pas un autre facteur de ralentissement de cette négociation, mais il n'a toutefois pas tiré d'engagement formel de ses interlocuteurs indiens.

M. Eric Gourdeau, directeur du Secrétariat chargé des affaires amérindiennes (SAGMAI) au gouvernement québécois, a dit croire (et sûrement espérer) que le sommet constitutionnel prévu d'ici un an pourrait même accélérer les négociations, dans le sens où une entente générale pour les Attikameks et les Montagnais pourrait influencer favorablement les nouveaux arrangements constitutionnels.

Contrairement à la rencontre de septembre 1980, le ministre Lucien Lessard du Tourisme, de la Chasse et de la Pêche n'a pas participé à ce sommet de trois heures qui a eu lieu dans les bureaux du gouvernement. Donc, moins de risques d'accrochages sur la question délicate des "droits historiques" de chasse et de pêche.

Le ministre d'Etat au Développement social Denis Lazure devait toutefois assister à cette rencontre mais il a été retenu ailleurs. C'est lui qui doit représenter le gouvernement québécois à la conférence inter-provinciale de lundi et mardi à Fredericton (N.B.) sur les questions indiennes, conférence boycottée par les Indiens du Québec et de plusieurs autres provinces.

Selon les informations fournies après les trois heures de ces discussions à huis clos, il ressort essentiellement de ce sommet les points suivants:

● Le gouvernement québécois refuse fermement de reconnaître aux Indiens un droit de veto sur le développement dans leur territoire. Il n'est pas davantage question d'accepter le moratoire sur tout projet en cours, ou nouveau, réclamé par les Indiens pendant la négociation.

"On ne peut pas paralyser toute la société québécoise parce qu'on ne se serait pas entendu", de dire M. Lévesque. Selon lui, il y a toutefois consultation à chaque fois, de "façon à ce que les projets n'arrivent pas sauvagement mais que ce soit civilisé". Si ces projets vont contre des droits clairement établis, il y aura alors compensations, monétaires et autres.

● Il a confirmé à la demande des chefs le mandat du SAGMAI comme représentant du gouvernement pour la négociation globale. Le premier ministre participera lui-même aux négociations à des intervalles assez réguliers lorsqu'on en arrivera aux questions essentielles.

Mais contrairement aux désirs du CAM, des négociations particulières pourront encore avoir lieu directement entre des ministères ou des sociétés d'Etat et des bandes in-



René Simon, président du conseil Attikamek-Montagnais, est heureux que le gouvernement du Québec ait reconnu le fait du gouvernement local indien.

diennes pour régler des questions cas par cas. Il semble cependant que le SAGMAI pourra être présent occasionnellement à la demande des Indiens pour sauvegarder les principes généraux discutés dans la négociation globale.

Même s'ils ont obtenu peu de choses, les Indiens ne paraissent pas autrement mécontents de ce sommet.

Sans enthousiasme évident et assez peu loquace, le chef du Conseil Attikamek-Montagnais en a tout de même tiré un bilan positif. Outre de clarifier certains points, M. René Simon retient le fait que le premier ministre ait reconnu le fait du gouvernement local indien et du "territoire indien", ce dernier demeurant toutefois à définir.

MERCI À TOUS LES CANADIENS POUR CE PREMIER CENTENAIRE.



GRÂCE À NOUS TOUS

À l'Armée du Salut, nous comptons sur votre aide afin de pouvoir aider les autres. Depuis 100 ans, nous avons compté sur vous. Depuis 100 ans, vous nous avez appuyés.

Dès aujourd'hui veuillez adresser votre don au: 14, Côte du Palais Québec (P.Q.) G1R 4H8 avec mention

Campagne nationale de souscription de l'Armée du Salut
(un reçu officiel pour fin d'impôt sera envoyé à chaque donateur)

IL VOUS RESTE UNE CHANCE
A vous d'en profiter car
notre vente annuelle se termine
demain 1er mai 1982

DES RABAIS DE
20% 30% 40% 50% 60%

Tous les livres de bibliothèque, sans
exception, sont réduits d'au moins 20%
En plus obtenez un bon d'achat de 3% lorsque
vous payez comptant.

Parce que nous sommes une "vraie" librairie nous
avons un choix incroyable de livres pour tous les
âges et tous les goûts — Venez le constater.
Nous avons aussi de nombreux spéciaux pour la maison,
le bureau, l'école à notre premier plancher.



A la librairie
LE CENTRE PÉDAGOGIQUE INC.
2299, Versant Nord, Ste-Foy, Qué. G1N 4G2
TEL.: 688-1943

Cartes Mastercard et Visa acceptées
Ouverture: — heures normales des magasins

avez-vous
le goût du
SOLEIL
abonnez-
vous!
647-3333

AVIS
"Avis est par les présentes
donné que le contrat en date
du 15 janvier 1979 par le
quel Me Rémy Tremblay,
avocat, en société Seers &
Tremblay, Avocats, ont
transporté et cédé toutes les
dettes de livre présentes et
futures à la Banque de
Montréal, à titre de garan-
tie, a été enregistré au bu-
reau de la Division d'Enre-
gistrement de Québec le 23
janvier 1979 sous le numéro
938335."

AVIS LEGAL
"Avis est par les présentes
donné, selon l'article 26
et/ou 31 de la Loi sur les
Pouvoirs Spéciaux des Cor-
porations (L.R.Q. 1977 cha-
pitre P-16) que la garantie
créée par un acte de fidu-
ciarité passé devant Maître Joseph
Bérubé, notaire, entre Béli-
ance Inc. et Trust Général
du Canada, à titre de fidu-
ciarité, portant la date du 26
novembre 1977 et enregistré
au bureau d'enregistrement
de Rimouski le 30 novembre
1977 sous le numéro 195914,
est devenu exécutoire à la
suite du défaut de ladite
compagnie en vertu dudit
acte de fiducie."

Trust Général du Canada,
ex-qualité de fiduciaire.
Rimouski, le 26 avril 1982

Mme Solange Brousseau
Secrétaire-trésorier
Municipalité de St-Léon de Standon

decorunik

Le spécialiste du papier peint.

Un concept nouveau
Plus de 500 mar-
chandises du Québec
s'unissent pour vous
offrir une sélection
exceptionnelle de
papiers peints cana-
diens et importés.

Les catalogues decorunik
vous offrent un choix de papiers peints aux motifs les plus
attrayants et les plus originaux pour satisfaire à tous vos
besoins, qu'il s'agisse de la chambre d'enfants, de la
cuisine, du salon, de la salle de bains, etc. Plusieurs
modèles sont pré-encollés et s'enlèvent à sec; ils sont
présentés dans une gamme de couleurs s'harmonisant
avec votre ameublement quel qu'il soit.

Recherchez la bannière
Decorunik chez votre marchand de
papiers peints; elle est le gage de
l'excellence des produits Decorunik
et du service qu'on vous y offre.
Vous trouverez le spécialiste
Decorunik le plus près de chez vous
à l'une des adresses suivantes:

LEVIS Le Centre de Décoration St-Jean Inc. 892 Commercial St-Jean Chrystosme, Qué. G0S 2T0 418-839-0352 Jean Denis Roy Ltée. 34, rue Principale, St-Romuald, Qué. G6W 2R8 418-839-0024 Création Décoration D.F. Enrg. Galerie Rond-Point Lévis, 44 Kennedy, Lévis, Qué. G6V 6C5 418-833-6420 Tapis Simon Inc. 6 Trans-Canada Ouest, Lévis, Qué. G6V 4Z2 418-833-4818 Quincaillerie Frigon et Fils Inc. 840 Des Chênes, St-Nicolas Est, Qué. G0S 3G0 418-831-4302 Quincaillerie Le Faubourg Enrg. 1310, 1ère Avenue, St-Rédempteur, Qué. G0S 3B0 418-831-2584 Quincaillerie Talbot Inc. 1 Principale, St-Etienne, Qué. G0S 2L0 418-831-3548 Quincaillerie J. Jacques et Frères Ltée. 1231, 12e Rue Nord, Charny, Qué. G6G 5W9 418-832-4613 QUÉBEC OUEST (VILLE) Textile D&M Inc. 585 St-Jean, Québec, Qué. G1R 1P5 418-529-1658 Boutique La Couchette Inc. 2542, boul. Laurier, Place Ste-Foy, Qué. G1V 2L1 418-533-1140	Quincaillerie Boivin, 1178 - 4e Avenue, Limoilou, Qué. G1J 3R3 418-522-3766 Decor Nouvelle Vague (1979) Inc. 590, boul. Hamel, Québec, Qué. G1M 2S6 418-525-7218 Décoration Pierre Lavalée, 1296 Maguire, Sillery, Qué. G1T 1Z3 418-681-7842 Les Intérieurs A & B Enrg. 2525, boul. Hamel, Lac 112, Les Saules, Qué. G1P 4C6 418-871-2323 Decor Ass. 1990, boul. Charest Ouest, Ste-Foy, Qué. G1W 4K8 418-525-5542 Emond Draperies Enrg., 66 de la Colombe est, Québec, Qué. G1L 1R1 418-626-4212 Canac Marquis Grenier Ltée. 947, ave. Royale, Beauport, Qué. G1E 6B9 418-667-1724 Quincaillerie R.C.O. Inc., 3649, boul. Hamel ouest, Ste-Foy, Qué. G2O 1C3 418-872-9070 QUÉBEC EST (VILLE) Peliquin Textile Inc. 2970, boul. Ste-Anne, Québec, Qué. G1E 3J3 418-667-6454 Décoration Julie Enrg., 59 Languevin, Beauport, Qué. G1E 5C3 418-661-5210 G.B. Rembourrage Enrg., 2172, boul. Père Lelièvre, Québec, Qué. G1P 2K4 418-667-4075	Quincaillerie Cimon Inc., 2565 Maufais, Québec, Qué. G1J 4K8 418-661-0851 Armand Lallamie Inc., 3148 Chemin Royal, Beauport, Qué. G1E 1V2 418-661-8497 Canac Marquis Grenier Ltée. 1935, boul. Masson, Les Saules, Qué. G1P 1K7 418-872-5310 Canac Marquis Grenier Ltée. 8500 Henri-Bourassa, Charlesbourg, Qué. G1G 5X1 418-628-8581 Canac Marquis Grenier Ltée. 25 Marie de l'Incarnation, Québec, Qué. G1R 3E5 418-687-3610 Quincaillerie Frigon et Fils Inc., 2378, avenue Maufais, Québec, Qué. G1J 4K3 418-661-3776 Quincaillerie R.C.O. Inc., 1086, boul. des Chutes, Villeneuve, Qué. G1E 2G1 418-667-5144 Carrefour Décor R.M. Enrg., 149 St-Joseph est, Québec, Qué. G1K 3A8 418-522-3772	Yves Martel, 1414 Fontenelle, Ancienne Lorette, Qué. G2G 1L6 418-872-4086 Roland Breton Décoration, 56 Bérault, Neufchâtel, Qué. G2A 3S8 418-843-4893 Décoration Louise, 4250 - 1ère Avenue, Charlesbourg, Qué. G1H 2S5 418-623-2118 Quincaillerie Carrier et Frores Inc., 1830, boul. Pie XI Nord, Villeneuve, Qué. G0A 4T0 418-812-1951 Quincaillerie Chouinard, 1403 Pivrencher, Cap Rouge, Qué. G0A 1K0 418-653-7446 Quincaillerie Harvey Inc., 2426, boul. Père Lelièvre, DuBerger, Qué. G1P 2X9 418-681-6261 Quincaillerie P.H. Villeneuve Enrg., 255 Giguère, Ville Vanier, Qué. G1M 1X7 418-681-0555 Quincaillerie Sioui Enrg., Village Huron Québec, Village Huron, Qué. G0A 4V0 418-842-1969 Quincaillerie Coriveau, 3400 - 4 Bourgeois, Ste-Foy, Qué. G1W 2L3 418-651-6121 Quincaillerie Maurice Gauthier, 1955 Notre-Dame, Ancienne Lorette, Qué. G2E 3E1 418-872-1473	Quincaillerie Girard, 4850 - 3e Avenue ouest, Charlesbourg, Qué. G1H 6R4 418-626-8791 Nap. Montreuil Inc., 1510 Notre-Dame, Ancienne Lorette, Qué. G2E 3B1 418-872-2365 QUÉBEC EST (COMTÉ) Nap. Bolly Inc., 4094, boul. Ste-Anne, Beauport, Qué. G1C 2J4 418-667-7851 Quincaillerie Deslauriers, 8455 Henri-Bourassa, Charlesbourg, Qué. G1G 4E1 418-623-1577 Quincaillerie de Giffard Inc., 3275, avenue Royale, Beauport, Qué. G1E 1V8 418-667-1964 Quincaillerie Villeneuve, 2300 Royale, Villeneuve, Qué. G1C 1P6 418-663-9894 Gaston Ouellet Enrg., 72 Côte St-Grégoire, Covville, Qué. G1C 2H1 418-661-6480 Decor Toit Inc., 8500 Henri-Bourassa, Charlesbourg, Qué. G1G 5X1 418-626-2302 Quincaillerie Seigneurielle Inc., 304, rue Seigneurielle, Beauport, Qué. G1C 3P9 418-667-2272	Rembourrage Orléans 5 Côte St-Grégoire, Beauport, Qué. G1C 2V7 418-663-3147 Quincaillerie du Château Inc., 1155 Château Bgdt, Charlesbourg, Qué. G2L 1G3 418-627-3311 Charles Desbœufs, 5882 Des Joliffes, Orsainville, Qué. G1G 1W1 418-623-1067 MEGANTIC Conrad Desjardins, 950 St-Louis, Pierreville, Qué. G6L 2M1 819-362-3296 THETFORD D & M Demers Inc., 2440 Notre-Dame, Thetford Mines, Qué. G6G 3W4 418-338-8615 Centre Peinture et Decor T.M., 33 St-Alphonse ouest, Thetford Mines, Qué. G6G 3W4 418-335-2119 Dubois Draperies Inc., 34 St-Joseph ouest, Thetford Mines, Qué. G6G 3N3 418-338-1279 Jokapi Enrg., 367 St-Désiré, Black Lake, Qué. G0N 1A0 418-423-5551 La Ferrière de l'Amiante, 319 La Menhais, Black Lake, Qué. G0N 1A0 418-423-4237
--	---	--	--	--	--

Trust Royal

Un prêt "Auto-Neuve"
chez-nous, ça roule!

19,75%*

Assurance-vie incluse
*Taux sous réserve de confirmation

Termes jusqu'à 60 mois (5 ans)

On s'y connaît en prêts.

Exemples ci-dessous

Montant du prêt \$	Nombre de ver- sements	Versement \$	Taux de credit %	Frais de credit \$	Obligation Total \$
7000	36	259.25	19,75	2 333.00	9 333.00
7000	42	232.17	19,75	2 751.14	9 751.14
7000	48	212.08	19,75	3 179.84	10 179.84
7000	60	184.48	19,75	4 068.80	11 068.80

Le Trust Royal vous ouvre des portes.

Place Laurier
2700, boul. Wilfrid-Laurier
Ste-Foy, Québec G1V 2L8
(418) 658-1013

Edifice Trust Royal
1122, chemin St-Louis
Sillery, Québec G1S 1E5
(418) 681-7241

1874, d'Estimauville
Québec, Qué. G1J 5B1
(418) 667-7318

Gel des congés d'études aux femmes à l'Environnement



LE MONDE DES FONCTIONNAIRES
ghislaine rheault

L'octroi des congés d'études aux femmes du ministère de l'Environnement est "gelé" tout au moins jusqu'à la décision du juge Philippon de la cour supérieure qui a pris en délibéré hier la demande d'injonction interlocutoire de deux fonctionnaires masculins.

Ces employés à l'Environnement, MM. Jean Pelletier et Christian Médiéu jugent discriminatoire pour les hommes l'offre de tels congés aux femmes. Ils sont appuyés dans cette démarche par le Syndicat des fonctionnaires du gouvernement du Québec.

En attendant la décision du juge, les autorités du ministère ont convenu de ne pas arrêter le choix des candidates.

On poursuivra aujourd'hui cependant les entrevues de sélection qui étaient déjà prévues.

Si la décision du juge Philippon était favorable aux fonctionnaires masculins, elle aurait pour effet de rendre pratiquement impossible l'offre de tels congés faisant partie des programmes d'égalité en emploi, au gouvernement tout au moins jusqu'à la décision finale sur l'injonction. Cela pourrait aller jusqu'à un an, une injonction permanente doit venir à son tour au rôle de la cour supérieure.

La requête des fonctionnaires s'appuie sur la charte des droits et libertés de la personne qui dit, à l'article 10 qu'on ne peut faire de distinction, d'exclusion ou de préférence fondée sur le sexe, et à l'article 16 qu'on ne peut exercer de discrimination dans l'embauche, l'apprentissage, la durée de la période de probation, la formation professionnelle,

la promotion, la mutation notamment.

L'argumentation syndicale veut que la charte ne permette pas actuellement de procéder à de telles sélections et que la loi 12 prévoyant les programmes de redressement en emploi soit subordonnée à la charte des droits et libertés.

La charte examinée

Des amendements à la charte ont été proposés l'automne dernier par différents groupes devant la Commission permanente de la justice.

A cette occasion, M. Jean-Louis Harguindeguy, au nom du Syndicat des fonctionnaires, avait déclaré, comme en fait foi le Journal des Débats du 14 octobre 1981: "... la charte devrait être amendée afin, non seulement de permettre, mais aussi d'inciter les programmes d'action positive en faveur des groupes historiquement discriminés, tels notamment les femmes, les communautés culturelles, les Amérindiens et les personnes handicapées. Ces programmes devraient d'ailleurs être obligatoires dans les organismes publics et parapublics, de même que dans le cas des entreprises traitant avec eux".

Il poursuivait: "Ces programmes devraient comporter en plus des mesures traditionnelles d'égalité des chances, des mesures de support: garderies, congés parentaux, ainsi que de redressement: programmes spéciaux de recrutement et de perfectionnement".

Le journal télématique suscite l'intérêt pour l'information de quartier

par Claude TESSIER

envoyé du SOLEIL

MONTREAL — L'expérience du journal télématique sur écran de télévision à Cap-Rouge fait voir que les citoyens qui y sont impliqués s'intéressent beaucoup à l'information de quartier et à celle portant sur les activités communautaires. Les jeux électroniques s'annoncent aussi comme un autre point d'intérêt.

C'est ce qu'a révélé hier aux états généraux de la Télématique qui ont lieu à Montréal M. Pierre Mathieu, directeur du centre de documentation du SOLEIL. M. Mathieu participe à la préparation du journal télématique qui est distribué à Cap-Rouge sur des écrans de télévision d'un certain nombre de citoyens dans le cadre d'une expérience d'un service videotex. M. Mathieu a indiqué que dans un avenir rapproché, ces citoyens pourront par leur terminal réagir et faire connaître leurs opinions à d'autres (sur les écrans), comme les lecteurs le font par lettres et journaux.

L'essai Vista sur le terrain à Cap-Rouge est mené par Bell Canada et par Edimedia, compagnie sœur du journal LE SOLEIL qui crée des pages pour le videotex et qui fournit ainsi des informations sur les nouvelles, les loisirs, le transport, la consommation, les emplois, les activités communautaires.

Colloque sur le Tiers-Monde

TROIS-RIVIERES (D'après PC) — Un colloque sur la recherche pour le développement du Tiers-Monde s'est ouvert hier à l'université du Québec à Trois-Rivières.

Ces assises de deux jours réunissent près de 250 spécialistes québécois oeuvrant dans le domaine de la recherche.

L'objectif du colloque est d'identifier le potentiel du Québec en matière de recherche, en vue d'une collaboration avec diverses institutions du Tiers-Monde.

Le Club des Électriciens d'Entretien du District de Québec



M. Paul Despatis, Ing.

vous invite cordialement à son Souper Conférence Annuel à l'Hotel-Motel Universel 2300, chemin Ste-Foy, Ste-Foy

Conférenciers invités:

M. MICHEL CLOUTIER

Vice-président mise en marché

M. PAUL DESPATIS, Ing.

Intercité, région de Québec

Sujet: "L'avènement du gaz naturel à Québec"

LE LUNDI, 3 MAI 1982, à 18h30

Reservation: 623-1709 ANN 3

Il y a également dans le projet Vista une dizaine d'autres fournisseurs d'information comme l'université du Québec, Télé Direct, Statistiques Canada, la Banque Royale, le consulat de France, etc.

Le projet de Cap-Rouge devait toucher 80 citoyens mais il sera étendu à une centaine devant le succès remporté par l'équipe de Québec. Les résultats obtenus jusqu'ici ne sont pas en conflit et il faudra at-

tendre à plus tard pour connaître mieux les tendances. Une autre expérience semblable est en cours à Toronto. Le projet Vista a un budget de \$11 millions dont une partie est fournie par le gouvernement fédéral.

Pour jouer les

CLÉOPÂTRE!

Pourquoi pas!

Ces deux colliers plaqués or évoquent le souvenir des bijoux que cette beauté égyptienne légendaire aurait pu porter. C'est pourquoi nous leur avons donné le nom de "parures Cléopâtre". Elles sont très exotiques et leur prix est modique.

Cléopâtre n'aurait jamais confié à personne (même pas à Antoine) que ces bijoux ne sont pas en or. Et vous?

Modèle
au choix, \$35.00

692-3822

Pochette impeccable en fin cuir anglais

Cette élégante pochette est en vrai cuir mégissé. Environ 5" x 9" avec bordure métallique dorée, une poche dans la paroi et une autre spacieuse à glissière.

C'est une création de Jane Shilton, un cadeau parfait pour la diplômée ou la demoiselle d'honneur, mais aussi un petit sac que vous pouvez vous offrir pour les soirées estivales.

Blanc, noir, os, rouge, or.

\$35.

692-3822

BIRKS JOAILLIERS

ENTREPOSEZ vos FOURRURES

CHEZ LES PLUS GRANDS SPECIALISTES AU CANADA

A GAGNER GRAND PRIX 500\$

EN MARCHANDISES
Chaque entreposage vous donne une chance.

GAGNEZ LE TRIPLE 1 500\$

Le prix sera triplé à la seule condition d'avoir commandé un nettoyage de votre fourrure par le fameux procédé:

MARANDA LUSTRE

Attribution du prix le 31 août 1982 à 16h au salon de la fourrure.

Un litige quant à la conduite et l'attribution du prix de ce concours publicitaire peut être soumis à la Régie des loteries et courses du Québec.

VOÛTE SECURITAIRE ET CLIMATISEE ASSURANT UNE TEMPERATURE IDEALE!

Protection absolue contre le feu, le vol, la chaleur, les mites. Examen minutieux de chaque fourrure par des experts. Estimé gratuit sur les réparations jugées nécessaires.

TAUX AVANTAGEUX PAYABLES A L'AUTOMNE

Voici quelques exemples:

Valeur 300\$	Valeur 1 500\$	Valeur 2 500\$	Valeur 3 500\$	Valeur 4 500\$
14\$	29\$	39\$	49\$	59\$

ASSURANCE A L'ANNEE MOYENNANT LEGER SUPPLEMENT

10% D'ESCOMPTE

SI VOUS VENEZ CHERCHER VOTRE FOURRURE AU MAGASIN AVANT LE 1er NOVEMBRE 1982

l'aliberté

MAIL CENTRE-VILLE QUEBEC

AUCUNE LIVRAISON à domicile

2 HEURES DE STATIONNEMENT GRATUIT

sur présentation de votre reçu d'entreposage

Pssst

Toujours le meilleur, au meilleur prix!

Voici une bonne nouvelle:

Vous pouvez vous offrir la meilleure information qui soit, à un coût inférieur

EN VOUS ABONNANT POUR UN AN

LE SOLEIL

vous revient à SEULEMENT

1.75\$*

par semaine

Un bon conseil...

ABONNEZ-VOUS MAINTENANT

et combattez l'inflation!

30 avril 1982

LE SOLEIL

SERVICE DES ABONNEMENTS

Casler postal 2382

390, rue St-Vallier est, Québec, Qué. G1K 7P5

Je désire m'abonner pour: **UN AN**, au coût de **91,00\$**

6 MOIS, au coût de **47,50\$**

Ci-joint, mon chèque ou mandat-poste

NOM.....

ADRESSE.....

VILLE.....

CODÉ POSTAL..... TELEPHONE.....

N.B.: Postez ce coupon ou téléphonez au numéro:

647-3333

Si vous postez le coupon, déduisez 30¢ sur le prix de votre abonnement

* Ce tarif ne s'applique qu'à la livraison à domicile par camelot.

Sondage de CBC

Les Montréalais sont divisés sur l'avenir de l'indépendance

MONTREAL (PC) — Selon un sondage de CBC, la moitié des Montréalais francophones seraient prêts à voter pour l'indépendance, mais pas les anglophones.

On a interrogé 808 adultes montréalais, la moitié anglophones et l'autre moitié francophones, au téléphone entre le 25 et 29 mars.

On leur a demandé: "A votre avis, le Québec deviendra-t-il indépendant?"

Quarante-quatre pour cent des francophones de Montréal ont répondu oui, 40 pour cent non et 15 pour cent qu'ils ne le savaient pas.

Seulement 15 pour cent des anglophones interrogés ont répondu par l'affirmative, 65 pour cent par la négative et 19 pour cent qu'ils ne savaient pas.

Les réponses ont toutefois changé quand on a demandé: "Dans un référendum sur l'indépendance, vo-

teriez-vous ou seriez-vous tenté de voter pour l'indépendance ou non?"

Trente-quatre pour cent des Montréalais francophones ont dit qu'ils voteraient pour l'indépendance, 52 pour cent contre, trois pour cent ont répondu "ça dépend" et 8 pour cent étaient indécis.

Mais 88 pour cent des anglophones ont dit qu'ils voteraient contre, quatre p.c. pour, 3 pour cent ont dit "ça dépend" et 4 pour cent étaient indécis.

Le sondage démontre aussi que 62 pour cent des francophones pensent qu'on vit aussi bien et même mieux au Québec qu'ailleurs au Canada et seulement 26 pour cent sont en désaccord.

Mais plus de la moitié (55 pour cent) des anglophones pensent qu'ils vivent moins bien dans la province et seulement 36 pour cent pensent qu'ils y sont aussi bien ou mieux qu'ailleurs. En réponse à une autre question sur

l'économie, 77 pour cent des anglophones ont dit qu'ils pensaient que le gouvernement du Québec avait contribué à sa détérioration et seulement 41 pour cent des francophones étaient d'accord.

En fait, 38 pour cent des francophones pensent que le gouvernement provincial ne peut rien à la situation économique et 16 pour cent des anglophones sont d'accord avec eux.

Environ 55 pour cent des francophones et 35 pour cent des anglophones pensent que le gouvernement n'a en rien changé leur situation économique personnelle.

Environ 27 pour cent des francophones et 59 pour cent des anglophones pensent que le gouvernement du Québec a aggravé leur situation économique personnelle tandis que 13 pour cent des francophones et trois p.c. des anglophones disent que leur sort s'est amélioré.

Les négociations de la construction se poursuivent

MONTREAL (D'après vernement pourrait de PC) — Le gou- voir imposer un contrat

de travail aux 90,000 ouvriers de la construction, mais il poursuivait hier ses efforts

pour en arriver à une entente volontaire avant la date limite. Le décret établissant

les conditions de travail, mais les négociations pour un nouveau décret ont échoué et les entrepreneurs ont rejeté la

recommandation d'un médiateur qui proposait que l'ancien décret soit prolongé jusqu'au 31 mai. Les syndicats se sont dits en faveur de cette extension, qui permettrait aux ouvriers

d'étudier le rapport de médiation, lequel recommande des hausses salariales de 10 pour cent cette année et l'année prochaine. Les syndicats attendaient: "La balle est

dans leur camp", a commenté M. Jean-Paul Rivard, de la FTQ-construction.

Si le décret n'est pas renouvelé ou prolongé, les ouvriers pourraient faire légalement la grève, bien que cela soit peu probable. Le gouvernement pourrait imposer les recommandations du médiateur Raymond Leboeuf en vue d'un décret inchangé ou modifié. Il pourrait aussi prolonger la durée du décret en cours, dans l'espoir qu'avec le temps, les parties en viendront à quelque entente.

VILLE DE BEAUPORT

avis public

AVIS PUBLIC est, par les présentes, donné:

1. Que lors d'une assemblée du conseil municipal de la Ville de Beaufort, tenue le 22 mars 1982, ledit conseil a adopté le règlement numéro 82-379 amendement le règlement d'urbanisme numéro 77-080 modifiant:
 - a) certaines définitions relatives aux bâtiments et aux habitations;
 - b) les normes d'implantation (accessibilité aux aires privées) relatives aux habitations unifamiliales et bifamiliales dans un bâtiment en rangée.
2. Que le règlement numéro 82-379 a été approuvé par les personnes habiles à voter sur ce règlement, lors de la période d'enregistrement tenue à cette fin, les 26 et 27 avril 1982.
3. Que les intéressés peuvent prendre connaissance de ce règlement au bureau du greffier, durant les heures de bureau.
4. Que le règlement susdit entrera en vigueur suivant la loi.

Donné à Beaufort, ce vingt-huitième jour du mois d'avril mil neuf cent quatre-vingt-deux.

Le Greffier de la Ville
JACQUES SIMONEAU, o.m.a.

Régie des rentes du Québec

APPEL D'OFFRES

PROJET: #1834

La Régie des rentes du Québec demande des offres pour l'impression de:

15 700 000 d'enveloppes à fenêtre

Ceux qui désirent soumissionner sont invités à se procurer le formulaire prévu à cette fin en s'adressant à la Division de l'approvisionnement de la Régie à:

2525, boulevard Laurier
10e étage
Sainte-Foy
Tél.: (418) 643-8263

ou par la poste:

Régie des rentes du Québec
Case postale 5200
Québec
G1K 7S9

Clôture des soumissions
le 17 mai 1982 à 15 heures

Seules seront prises en considération les offres venant de fabricants d'enveloppes reconnus comme tels, présentées sur le formulaire fourni par la Régie des rentes du Québec et retournées dans des enveloppes fournies à cette fin.

La Régie des rentes du Québec ne s'engage ni à accepter la plus basse soumission, ni même à en accepter une.

Jean-Marc Thibault, Chef
Division de l'approvisionnement
Direction des finances

Société d'habitation du Québec

APPEL D'OFFRES

PROJET No: 555-01-0201-001 concernant les travaux pour la réalisation d'un ensemble d'habitation comprenant treize (13) logements dans la municipalité de NEWPORT, district électoral de GASPE, selon un contrat à forfait et comportant: (1) Un bâtiment de (2) niveaux, à ossature de bois, dalle sur sol.

CONDITION: Seuls sont admis à soumissionner les entrepreneurs généraux ayant leur principale place d'affaires dans la province de Québec et détenant une licence en vertu de la loi sur la qualification professionnelle des entrepreneurs de construction.

INFORMATION: Les entrepreneurs généraux et les sous-traitants obtiendront tous renseignements ainsi que le dossier de soumission complet au bureau de l'architecte, M. Ludger Caron, 353, rue Laval sud, Rimouski, G5L 6M1, tél.: (418) 723-8913, contre un dépôt non remboursable de cinquante dollars (\$50.00) sous forme de chèque visé émis à l'ordre de la Société d'habitation du Québec. Toute autre forme de dépôt sera refusée.

GARANTIE DE SOUMISSION: Sous forme de cautionnement au montant de quarante mille dollars (\$40 000.00), ou de chèque visé, ou d'obligations conventionnelles au porteur émises ou garanties par le gouvernement du Québec ou du Canada et dont l'échéance ne dépasse pas 5 ans, au montant de vingt mille dollars (\$20 000.00). Toutes les garanties devront être valides pendant 45 jours à partir de la date de l'ouverture des soumissions.

CLOTURE DES SOUMISSIONS: A quinze (15) heures (heure locale en vigueur), mercredi, le 19 mai 1982, à la Société d'habitation du Québec, au bureau de Québec, de la Direction générale du Bâtiment, sis au 1039 de La Chevrotière, Edifice "G", 26e étage, local 26-109, où se tiendra l'assemblée publique d'ouverture des soumissions à l'heure et à la date de clôture ci-dessus précises.

LA SOCIÉTÉ D'HABITATION DU QUÉBEC ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions reçues.

CONSULTATION DES DOCUMENTS: — Association de la Construction du Bas St-Laurent, — Association de la Construction de Montréal et de Québec, — Association provinciale des Constructeurs d'habitations du Québec Inc.

N.B.: Les formules fournies par la Société seront obligatoirement utilisées.

AVIS AUX SOUS-TRAITANTS: Les sous-traitants qui déposent leurs soumissions au Bureau des Soumissions déposées du Québec doivent le faire au plus tard le 12 mai 1982 à 14 heures, et leurs soumissions doivent être valables soixante (60) jours après leur dépôt. Tous les sous-traitants doivent détenir une licence appropriée en vertu de la loi sur la qualification professionnelle des entrepreneurs de construction.

Me Jean-Luc LESAGE, notaire
Secrétaire de la Société

LA VILLE DE québec

SERVICE DE LA VOIE PUBLIQUE

ENLEVEMENT DES ORDURES DANS LES RUELLLES

AVIS PUBLIC

Les citoyens sont priés de noter qu'à partir du lundi 3 mai 1982 et jusqu'à nouvel ordre, l'enlèvement des ordures ménagères se fera par les ruelles comme par les années passées.

A compter de cette date, les ordures devront donc être déposées dans leurs réceptacles, le long des ruelles, en arrière des propriétés et aux jours habituels, conformément aux dispositions des règlements concernant l'enlèvement des ordures.

Les citoyens devront aussi prendre les mesures nécessaires pour nettoyer les terrains et parties de ruelles dont ils sont les propriétaires afin de se conformer au règlement municipal no 313 concernant la propreté, la salubrité et l'hygiène dans la Ville de Québec. IL N'APPARTIENT PAS AUX EMPLOYÉS DE LA VILLE D'EFFECTUER CE NETTOYAGE PRÉLIMINAIRE OU D'ENTREtenir LES RUELLLES PRIVÉES.

LE GREFFIER DE LA VILLE
ANTOINE CARRIER, Avocat
Québec, ce 21 avril 1982.

SOCIÉTÉ DES ALCOOLS DU QUÉBEC

appel d'offres

Les soumissions pour les appels d'offres mentionnés ci-dessous seront reçues et ouvertes, par la Société des alcools du Québec au plus tard à l'heure et la date spécifiées, tel que stipulé au document d'appel d'offres.

PROJET:
TRAVAUX DE RÉNOVATION
(HULL)
DOSSIER: SP-379

jeudi le 20 mai 1982 à 15:00 heures (heure locale)

le soumissionnaire devra avoir sa principale place d'affaires au Québec

cautionnement de soumission de 10%

PROJET:
FOURNITURE DE PAPIER FIN
DOSSIER: SP-383

vendredi le 14 mai 1982 à 10:30 heures (heure locale)

le soumissionnaire devra avoir sa principale place d'affaires au Québec

PROJET:
FÛTS DE 37 LITRES EN ACIER
INOXYDABLE
DOSSIER: SPI-386

vendredi le 21 mai 1982 à 11:00 heures (heure locale)

Les documents complets d'appel d'offres sont disponibles du lundi au jeudi (inclusivement) de 8:30 heures à 17:00 heures et le vendredi de 8:30 heures à 12:30 heures, aux adresses suivantes:

SIÈGE SOCIAL
905 avenue de Lorimier
Montréal, QC
H2K 3V9

CENTRE DE DISTRIBUTION
MONTREAL
7500 rue Tellier
Montréal, QC
H1N 3M7

CENTRE DE DISTRIBUTION
QUÉBEC
2900 rue Einstein
Ste-Foy, QC
G1X 3X4

Un versement remboursable de cinquante (\$50.00) dollars est requis pour obtenir un document d'appel d'offres ainsi que pour chaque exemplaire additionnel. Ce montant est payable en argent comptant ou sous forme de chèque visé tiré sur une banque à charte canadienne ou sur une caisse d'épargne ou de crédit du Québec à l'ordre de la Société des alcools du Québec. Les documents complets d'appel d'offres sont également disponibles gratuitement pour consultation sur place.

Lorsque requis, le soumissionnaire doit fournir avec sa soumission comme garantie de soumission, soit un chèque visé en monnaie légale canadienne établi à l'ordre de la Société des alcools du Québec et tiré sur une banque à charte du Canada ou sur une caisse d'épargne ou de crédit du Québec pour la valeur spécifiée, soit une police de garantie équivalente, souscrite par une compagnie autorisée à se porter caution dans le Québec.

Seules les personnes, sociétés, compagnies et corporations qui auront obtenu le document d'appel d'offres directement de la Société des alcools du Québec sont admises à soumissionner.

La Société des alcools du Québec ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions reçues.

Société d'habitation du Québec

APPEL D'OFFRES

PROJET No: 555-04-2963-001 concernant les travaux pour la réalisation d'un ensemble d'habitation comprenant dix (10) logements dans la municipalité de Notre-Dame-de-Montauban district électoral de Portneuf, selon un contrat à forfait et comportant: un (1) bâtiment de deux (2) niveaux, structure en bois, dalle sur sol.

CONDITION: Seuls sont admis à soumissionner les entrepreneurs généraux ayant leur principale place d'affaires dans la province de Québec et détenant une licence en vertu de la loi sur la qualification professionnelle des entrepreneurs de construction.

INFORMATION: Les entrepreneurs généraux et les sous-traitants obtiendront tous renseignements, ainsi que le dossier de soumission complet au bureau de l'architecte Maurice Denoncourt, 3200, boul. Laviolette, Trois-Rivières, G8Z 1E7 Tél.: 819-376-1223 contre un dépôt non remboursable de cinquante dollars (\$50.00), sous forme de chèque visé émis à l'ordre de la Société d'habitation du Québec. Toute autre forme de dépôt sera refusée.

GARANTIE DE SOUMISSION: Sous forme de cautionnement au montant de vingt-cinq mille dollars (\$25 000.00), ou de chèque visé, ou d'obligations conventionnelles au porteur émises ou garanties par le gouvernement du Québec ou du Canada et dont l'échéance ne dépasse pas 5 ans, au montant de douze mille cinq cents dollars (\$12 500.00). Toutes les garanties devront être valides pendant 45 jours à partir de la date de l'ouverture des soumissions.

CLOTURE DES SOUMISSIONS: à quinze (15) heures (heure locale en vigueur) jeudi le 20 mai 1982, à la Société d'habitation du Québec, au bureau de Québec, de la Direction générale du Bâtiment, sis au 1039, de la Chevrotière, Edifice "G", 26e étage, local 26-109, où se tiendra l'assemblée publique d'ouverture des soumissions à l'heure et à la date de clôture ci-dessus précises.

LA SOCIÉTÉ D'HABITATION DU QUÉBEC ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions reçues.

CONSULTATION DES DOCUMENTS: — Association de la Construction de Québec — Association de la Construction de Montréal et de Québec, — Association provinciale des Constructeurs d'habitations du Québec Inc.

N.B.: Les formules fournies par la Société seront obligatoirement utilisées.

AVIS AUX SOUS-TRAITANTS: Les sous-traitants qui déposent leurs soumissions au Bureau des Soumissions déposées du Québec doivent le faire au plus tard le 13 mai 1982 à 14 heures, et leurs soumissions doivent être valables soixante (60) jours après leur dépôt.

Tous les sous-traitants doivent détenir une licence appropriée en vertu de la loi sur la qualification professionnelle des entrepreneurs de construction.

Me Jean-Luc LESAGE, notaire,
Secrétaire de la Société

Régie des permis d'alcool du Québec

AVIS DE DEMANDE DE PERMIS D'ALCOOL

Toute personne, société ou groupement visé dans l'art. 60 du Code de procédure civile peut, par écrit motivé, assermenté et transmis à la Régie, s'opposer à une demande de permis ci-après énumérée, dans les 15 jours de la présente publication, ou s'il y a eu opposition, intervenir en faveur dans les 30 jours de cette publication.

Cette opposition ou intervention doit être accompagnée du certificat attestant de son envoi au requérant ou à son procureur, par poste recommandée, et être adressée à: La Régie des permis d'alcool du Québec, C.P. 190, Station B, Québec, G1K 7A6.

Nom et adresse du requérant	Nature de la demande	Endroit d'exploitation
"HOTEL DE LA GRANDE ALLEE INC." 1225, Place Montcalm Québec	(1) Bar (2) Bars sur Terrasses permis additionnels	1225, Place Montcalm Québec 82-04-23
BRASSIBER INC. 2424, rue Evangéline Beaufort	(1) Brasserie	336, boul. L'Ormière Neuchâtel 82-04-22
G.J.B. DEPANNEUR INC. 58, Pl. Bon Air Breakerville	(1) Restaurant (1) Restaurant-terrasse	660, 101ème Rue Charny 82-04-22
RHEAUME, René 349, Bois de Coulange Lac-St-Charles	Epicierie	243, boul. L'Ormière (Secteur Neuchâtel) Québec 82-04-21
JEAN-MARIE, JEAN 73, Du Fleuve Beaumont	Epicierie	1220, Provencher St-Félix-du-Cap-Rouge 82-04-21
AU BOIS BRULE INC. 2766, chemin Ste-Foy Ste-Foy	Permis additionnel de (1) Bar-terrasse	2766, chemin Ste-Foy Ste-Foy 82-04-21
LE DONJON 1175, avenue Cartier Québec	Permis additionnel de (1) Bar	1173, avenue Cartier Québec 82-04-22
ANDRE VALERA 832, rue Prévert Bernières	Epicierie	1310, 1re Avenue St-Rédempteur 82-04-21
LES RESTAURANTS COSTINI INC. 3300, de la Monnerie Ste-Foy	(1) Restaurant-spectacles	999, de Bourgogne Ste-Foy 82-04-23
JEAN-CLAUDE SIMARD 192, rue St-Honoré Beaufort	Epicierie	192, rue St-Honoré Beaufort 82-04-23

Le président et directeur général
Ghislain K.-Lafamme

LE SOLEIL

UNE BONNE LECTURE QUOTIDIENNE POUR TOUS...

ABONNEZ-VOUS!

647-3333

VILLE DE BEAUPORT

L'Office municipal d'habitation de Québec annonce la construction d'une résidence destinée aux familles ayant un revenu modeste.

Ces logements sont construits sur les rues Papineau et Julien dans la paroisse St-Zéphirin de Stadacona. Les intéressés ont jusqu'au 31 mai 1982 pour donner leur nom à:

L'Office municipal d'habitation de Québec 575, rue du Roi, Québec G1K 8A4

Tél.: 694-4104

CONDITIONS:

- 1— Résider dans la ville de Québec depuis au moins douze mois consécutifs;
- 2— Demeurer dans une des paroisses suivantes: St-Esprit, St-Charles de Limoilou, St-François d'Assise, St-Fidèle, St-Zéphirin de Stadacona, Ste-Claire d'Assise, St-Paul-Apôtre, St-Pascal de Maizerets, Ste-Odile, St-Albert-le-Grand, St-Pie X.

Georges Garneau
Régisseur du logement

VILLE DE BEAUPORT
DEVELOPPEMENT DE LA CROIX - PHASE I
PROJET D'ÉGOUTS, D'AQUEDUC ET DE VOIRIE
PROJET NO: M31-7722

APPEL D'OFFRES

Des soumissions seront reçues par le ville de Beaufort, comté de Montmorency, pour l'exécution de travaux d'égouts, d'aqueduc et de voirie.

Les documents nécessaires à la soumission sont disponibles au bureau des ingénieurs-conseils Les Consultants BPR, 3333 boulevard Hamel, Québec, moyennant un dépôt de \$30 dollars entièrement remboursable à ceux qui auront présenté une soumission conforme et retourné les documents au plus tard (15) jours après l'ouverture des soumissions. Les soumissions devront être accompagnées des documents suivants:

1. Bon de garantie de dix pour cent (10%) du montant de la soumission valable pour une période de 90 jours.
2. Autorisation de signer au nom de la compagnie.
3. Lettre d'intention d'une compagnie d'assurance reconnue, s'engageant à fournir les documents suivants lors de la signature du contrat ou lors de l'acceptation finale des travaux, selon le cas:
 - i) garantie d'exécution de cinquante pour cent (50%) de la soumission;
 - ii) garantie de paiement de la main-d'œuvre et des matériaux de cinquante pour cent (50%) du prix de la soumission;
 - iii) garantie d'entretien de dix pour cent (10%) du montant de l'estimation finale pour une période de deux (2) ans.

Les soumissions seront reçues au bureau du secrétaire-trésorier, 216 rue Prévoist, Beaufort, avant 16:00 heures, heure locale, lundi le 17 mai 1982. Elles seront ouvertes au bureau du secrétaire-trésorier, immédiatement après l'heure limite. Le propriétaire se réserve le droit de ne pas accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions qui lui sont présentées et de n'encourir aucune poursuite ou réclamation pour frais ou pertes subis par les soumissionnaires à la suite de telles décisions.

Jean-Paul Paré, O.M.A.
secrétaire-trésorier

Avis public

Régie des services publics du Québec

Québec
District de Québec
No 9673

Enquête et audition sur les conditions et modalités de raccordement de terminaux.

La Régie des services publics siégera à Québec le mardi 14 septembre 1982 à 10 heures aux fins suivantes.

Suite à l'avis donné par la Régie au ministre des Communications le 30 septembre 1981, le Gouvernement du Québec a ordonné par décret du 8 avril 1982 que la libéralisation partielle du raccordement des terminaux soit permise conformément à la teneur dudit avis de la Régie et la Régie a adopté le 21 avril 1982 une ordonnance générale à cet effet, devant entrer en vigueur le 30 juin 1983, dont copie est disponible à tout intéressé.

IL EST IMPORTANT DE NOTER QUE, D'ICI LE 30 JUIN 1983, TOUT RACCORDEMENT DE TERMINAUX NON DÉJÀ AUTORISÉ PAR LA RÉGIE EST STRICTEMENT INTERDIT, D'INTÉRÊT PUBLIC.

En vue de la mise en vigueur de cette décision, la Régie doit déterminer les conditions et modalités nécessaires et, à cette fin, sollicite les représentations de tous les intéressés, particulièrement les entreprises publiques de téléphone sous sa juridiction, les abonnés et usagers, les fournisseurs d'équipement et tous agents concernés.

L'objet de ces enquêtes et auditions porte sur tous les éléments utiles à l'application de la décision autorisant le raccordement de certains terminaux et, à titre d'exemple, sur les conditions et modalités, la publicité de tous les renseignements utiles pour que chaque citoyen puisse exercer ses choix en toute liberté et pleine connaissance de cause, les relations entre les entreprises de téléphone, leurs abonnés et usagers, les tiers fournisseurs d'équipement et autres personnes concernées, les questions touchant les modifications à être apportées aux règles actuelles, aux normes de contrôle de l'équipement et toute question d'intérêt public à ce sujet.

La Régie, dès le 14 septembre 1982, entendra toute personne intéressée qui aura, AVANT LE 15 AOÛT 1982, envoyé un mémoire écrit et manifesté en plus son intention d'être entendue sur toute question pertinente à la mise en vigueur de la décision déjà prise quant au raccordement de terminaux, en s'adressant à:

Le secrétaire
Régie des services publics
2875, boulevard Laurier
Suite 1200
Sainte-Foy (QUÉBEC)
G1V 2M2
(418) 643-5560

Un adolescent meurt en jouant au soccer

Un adolescent de Stoneham est mort avant-hier après avoir été atteint au visage par le ballon au cours d'un match de soccer à la polyvalente de Notre-Dame-des-Laurentides.

L'autopsie a révélé que Pierre-Marie Burté, 14 ans, fils de M. et Mme Jacques Burté, au 2099 avenue Tewkesbury, avait été victime d'une faiblesse cardiaque et que sa mort était naturelle. Il n'y aura pas d'enquête du coroner dans cette affaire.

C'est vers 13h15 mercredi que Pierre-Marie Burté, qui agissait comme gardien de but, a été touché au visage par le ballon. Il s'est effondré et a été conduit, inconscient, à l'hôpital où la mort devait être constatée.

Selon le détective Réjean Boutin, de la police de Charlesbourg à qui l'enquête a été confiée, il semble que l'adolescent souffrait d'un trouble cardiaque et que n'importe quelle émotion forte aurait pu l'emporter. Il s'est avéré que c'est le choc du ballon à la tête qui a provoqué la crise cardiaque.

La GRC a perdu des documents

OTTAWA (d'après PC) — La GRC ne peut retracer de documents présumés sur les préparatifs d'entrées par éfraction et d'écoutes électroniques en rapport avec le procès criminel d'un de ses agents à Montréal, dit le solliciteur général, M. Robert Kaplan.

Des "recherches diligentes" dans les dossiers de la GRC n'ont pas permis de retrouver les documents demandés par les avocats de l'inspecteur Claude Vermette, accusé d'avoir volé la liste des membres du Parti québécois en 1973, a déclaré

hier M. Kaplan dans une interview.

Un juge de la cour supérieure avait suggéré que le témoin Kenneth Hollas, inspecteur de la GRC qui a dit qu'il avait dressé des plans "ultra-secrets" au début des années 1970, soit autorisé à scruter les dossiers de la GRC à Ottawa parce que personne d'autre ne pouvait trouver les documents.

"On ne trouve pas de pareil document, a dit M. Kaplan hors des Communies. Le service de sécurité ne pense pas qu'il en existe. Pour moi, il est fort possible que sa

mémoire (à M. Hollas) fasse défaut".

M. Kaplan ne voit pas pour quelle raison la GRC cacherait ce document ou l'aurait détruit.

A la suite d'un subpoena de la défense, l'avocat fédéral Allan Lufy a produit en cour mercredi un résumé d'une page de projet pour

une partie de la "section spéciale E" du service de sécurité de la GRC.

Cette section écoutait des enregistrements de conversations interceptées et analysait des documents photographiés.

Mais M. Hollas a dit qu'il ne s'agissait pas du tout du document dont il avait parlé.

Annoncez votre nomination dans

LE SOLEIL

647-3270

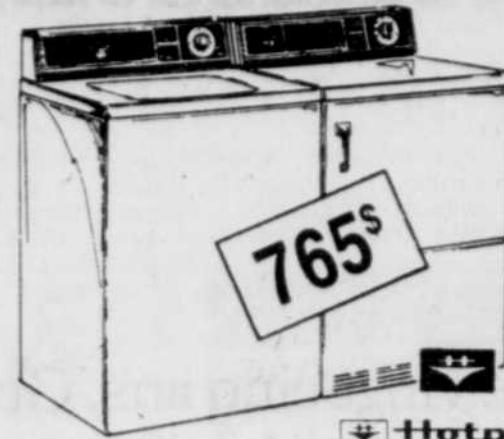
vous serez connu du jour au lendemain



UN AIR DE PRINTEMPS RAMÈNE UN VENT DE BAS PRIX CHEZ GASTON LEVESQUE!



Hotpoint



LAVEUSE MODELE LA-312. Blanche, 2 cycles de lavage, 3 niveaux d'eau, filtre autonettoyant. (Couleur amande disponible)

SECHEUSE MODELE DE-302. Mise au niveau et raccordement inclus. Démonstration à domicile. Cordon électrique inclus.

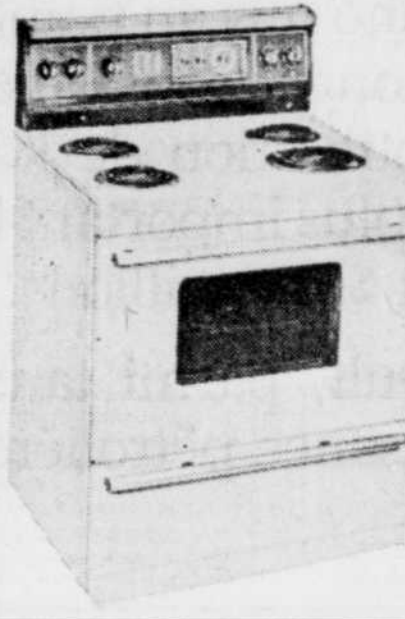


LAVE-VAISSELLE

Hotpoint

Modèle SU-410C. Encastrable, blanc, couleur amande disponible.

449\$

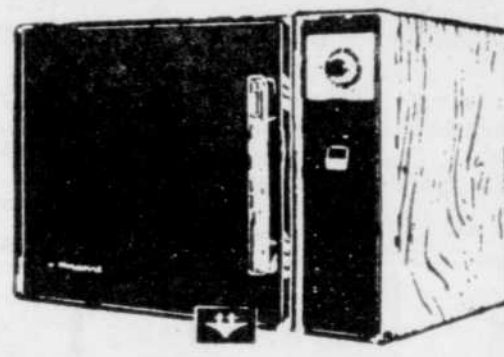


CUISINIÈRE

Hotpoint

Modèle KE-235C, 30 pouces, 2 éléments de 8" et 2 de 6", couleur blanc. Couleur amande en sus.

449\$



Hotpoint

Apparence esthétique rehaussée par la porte transparente noire. Minuterie de 35 minutes à 2 vitesses. Choix de 2 intensités de puissance: élevée et basse / décongélation. Four à grande cavité de 1.3 pied cube. Livre de recettes compris. Secteur électrique de 120 volts, 11 ampères.

PRIX SPECIAL

457⁹⁵



Hotpoint

Modèle RT-172DW

17 pieds cubes, blanc, sans givre, économiseur d'énergie, couleur amande disponible (non illustré).

695\$

(Couleur en sus)

Hotpoint

Modèle RT-150

15 pieds cubes, sans givre, couleur amande seulement (non illustré).

645\$

(Couleur en sus)

CONGELATEUR

Hotpoint

- 22.1 pieds cubes • Pouvant contenir jusqu'à 774 livres d'aliments congelés • 2 1/2" de mousse d'uréthane • Commutateur de congélation accélérée • 3 paniers de rangement • 2 diviseurs • Voyant de la température adéquate • Lampe à l'intérieur • Blanc neige.

8' Spécial **289\$**

12' Spécial **329\$**

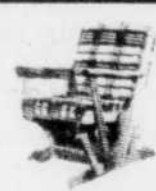
16' Spécial **369\$**

23' Spécial **429\$**

CHAISE CONFORT ROULEMENT A BILLES

Pour toute la famille à partir de

89⁹⁵



TELEVISEUR

Admiral

Modèle 12B27

12 po., noir et blanc

Quantité: 36

89\$

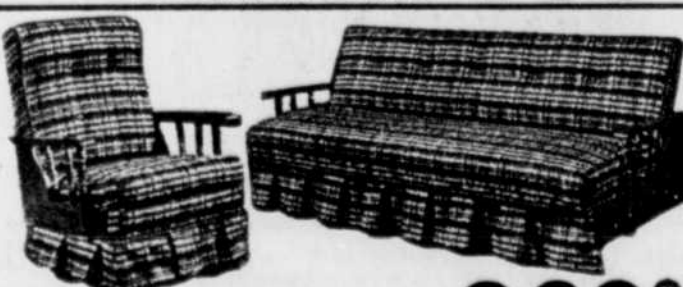


MOBILIER SECTIONNEL CONTEMPORAIN

Sofa droit et causeuse gauche. Choix de 4 couleurs. Imprimé bleu, vert, brun, beige.

PRIX EXCEPTIONNEL

449\$



ENSEMBLE COLONIAL 2 MORCEAUX

- Fauteuil berçant à dossier haut
- Divan-lit 3 places

269\$

GASTON Levesque

100, RUE CHABOT
250, RUE ROUSSEAU,
101, RUE BEAUCEAU,
VILLE-VANIER,
683-3471

40% de rabais BIJOUX



FUTURS COUPLES!

Profitez des "PRIX ENTAILLÉS" pour choisir votre ameublement. Entaillez le 31 mai 1982.



89\$

109\$

L'ensemble de 39" sommier et matelas

L'ensemble de 54" sommier et matelas

AVIS

"Avis est par les présentes donné que le contrat du 31 mai 1978, par lequel 'Publicité Vaillancourt Inc.' ont transporté et cédé toutes leurs dettes de livre, présentes et futures à la Banque de Montréal à titre de garantie a été enregistré au bureau d'enregistrement de Québec, le 14 juin 1978, sous le numéro 915 547."

Bank of Montreal, April 26th, 1982.

AVIS PUBLIC

COMMISSION SCOLAIRE CHUTES-MONTMORENCY VENTE DE L'ECOLE "TREMBLAY"

La Commission scolaire Chutes-Montmorency offre en vente le terrain (175' x 100') et la bâtisse situés à: 1145, Avenue Royale, Beauport. Le soumissionnaire est autorisé à fournir aux intéressés, les renseignements concernant lesdites propriétés. Les soumissions seront reçues jusqu'au 10 mai 1982, à quatorze (14:00) heures, et ouvertes le même jour et à la même heure, à 2280, avenue de Tunis, Beauport G1C-1M3. La commission scolaire Chutes-Montmorency ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions reçues.

GERARD MATHIEU, Directeur des Services de l'Équipement

COMMISSION SCOLAIRE VALLEE DE LA MATAPEDIA

Siège social: Amqui

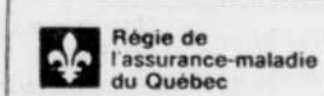
APPEL D'OFFRES

La Commission scolaire Vallée de la Matapédia recevra jusqu'à quatorze heures (14h), vendredi 4 juin 1982, à ses bureaux situés au 92, Desbiens, Amqui, Qué., des offres sous enveloppes scellées pour les projets suivants: 82101 AMEUBLEMENT GENERAL 82301 AUDIO-VISUEL 82601 EDUCATION PHYSIQUE SECONDAIRE 82602 EDUCATION PHYSIQUE ELEMENTAIRE 82701 MUSIQUE 82901 MEUBLES, CONSTRUCTION, MACHINERIE, OUTILLAGE 82902 HYDROTHERMIE (PLOMBERIE), AMQUI

Chaque soumissionnaire remettra son offre sur le "Bordereau de soumission" préparé à cette fin par la commission scolaire auquel il joindra: Un (1) chèque de garantie ou un bon de garantie équivalant à au moins 5% du montant total de son offre si sa soumission, pour un projet, totalise plus de 2 000 \$. Ces chèques visés seront faits à l'ordre de la Commission scolaire Vallée de la Matapédia et tirés sur une banque canadienne ou une caisse populaire Desjardins. Les soumissions, pour être conformes, devront être valables pour une période de soixante (60) jours et devront être déposées à l'endroit indiqué et pour l'heure fixée. Les soumissionnaires pourront se procurer cahiers des charges et autres documents à compter de mardi le 4 mai 1982 auprès du directeur du service de l'équipement de la Commission scolaire Vallée de la Matapédia, monsieur Marcel Morin, Amqui, Qué. Téléphone: (418) 629-4481. Les soumissionnaires sont invités à l'ouverture des offres en public, qui aura lieu à 14 heures, le 4 juin 1982, aux bureaux de la Commission scolaire Vallée de la Matapédia, 92, Desbiens, Amqui, Qué. La Commission scolaire Vallée de la Matapédia ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des offres reçues et ouvertes; elle se réserve, également, le droit d'accepter toute soumission en tout ou en partie.

Le directeur de l'équipement Marcel Morin

Amqui, 22 avril 1982



APPEL D'OFFRES

La Régie de l'assurance-maladie du Québec recevra des offres pour le projet ci-après décrit:

Projet no 444-82 (aides auditives)

Dans le cadre de la loi de l'assurance-maladie du Québec la Régie assume le coût d'achat, de remplacement ou de réparation d'aides auditives pour le compte d'environ 12 000 handicapés auditifs. A cette fin, la Régie désire obtenir des fournisseurs d'aides auditives, une liste des appareils, leurs options et leurs prix.

Les soumissionnaires pourront se procurer les formulaires nécessaires à la préparation de soumission en s'adressant au siège social, au 1125, chemin Saint-Louis, 7e étage, Sillery, téléphone 418-643-8918.

Clôture des soumissions

Le 21 mai 1982 à 15h

Seules les offres présentées sur le formulaire préparé par la Régie et retournées dans les enveloppes fournies à cette fin seront prises en considération.

La Régie de l'assurance-maladie du Québec ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions.

Le chef des Services auxiliaires Camille Lacour

LA VILLE DE québec

SERVICE DES TRAVAUX PUBLICS

ACHAT DE MATERIEL

DE SIGNAUX LUMINEUX - 1982

AVIS PUBLIC est, par les présentes, donné que des offres cachetées, scellées, endossées pour "L'ACHAT DE MATERIEL DE SIGNAUX LUMINEUX - 1982" et adressées au Greffier de la Ville, Hôtel de Ville de Québec, seront reçues jusqu'à JEUDI, LE 13 MAI 1982, à ONZE HEURES (11h00) (heure locale).

Les soumissionnaires sont priés de noter que le bureau du Greffier est habituellement fermé entre 12h15 et 13h45.

Les intéressés peuvent se procurer les formules d'offres et obtenir les renseignements pertinents en s'adressant à la division de l'Électricité, 2, avenue Chauveau, 1er étage.

La Ville ne s'engage pas à accepter la plus basse ni aucune des soumissions reçues.

LE GREFFIER DE LA VILLE
ANTOINETTE CARRIER, AVOCAT

Québec, le 28 avril 1982

Parcs Canada Parks Canada

APPEL D'OFFRES

DES SOUMISSIONS CACHETÉES visant les projets énumérés ci-après et adressées à:

Administrateur des Marchés
PARCS CANADA - région du Québec
1141, route de l'Église, 1er ÉTAGE
Case postale 10275
Sainte-Foy (Québec)
G1V 4H5
TEL.: (418) 694-4291

seront reçues jusqu'à 15:00 HEURES (heure de Québec), le 14 MAI 1982.

82-702 Entretien des pelouses
Fortifications de Québec
PARC DE L'ARTILLERIE (Québec)

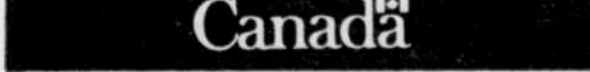
82-704 Entretien ménager et terrains
Centre d'interprétation
PARC CARTIER-BREBUEF
Entretien ménager et terrains
FORT NO 1 Casemates et Caponnières
FORT NO 1 - Terrains
POINTE DE LEVY - QUÉBEC

Les soumissions devront être présentées sur les formules du Ministère et pour la totalité d'un ouvrage, comme indiqué dans les documents d'appel d'offres. Les plans, devis et documents de soumission qui s'y rapportent, peuvent être obtenus à l'adresse précitée ou par téléphone au numéro 694-4291, indicatif régional 418.

Lieux d'examen des plans et devis:
Bureau du directeur - district de Québec, 2 rue d'Autouil, Québec et à l'adresse mentionnée plus haut. Le Ministère ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.

Le directeur
Région du Québec
Gilles Desautels

Québec, le 27 avril 1982.



1.01 APPEL D'OFFRES - ENTRETIEN MENAGER

PROJET No 82-10-14-17-99

Avis est, par la présente, donné que la Commission scolaire régionale du Golfe recevra des soumissions pour l'entretien ménager des immeubles ci-dessous mentionnés, à l'heure et à l'endroit conformément aux conditions ci-dessous énumérées.

- Entretien ménager des immeubles suivants:**
- Ecole polyvalente Manikoutai, 40, Comeau à Sept-Îles.
 - Ecole polyvalente Jean-du-Nord, 110, Comeau à Sept-Îles.
 - Centre Éducatif l'Abri, 20, boulevard des Îles à Port-Cartier.
 - Centre Administratif, 30, Comeau à Sept-Îles.

Nature des travaux

— Entretien ménager

Conditions d'utilisation des documents de soumission

Tous les entrepreneurs ayant leur principale place d'affaires dans la province de Québec pourront, en vue de présenter une soumission, se procurer les documents complets de soumission du propriétaire à l'endroit suivant:

- Commission scolaire régionale du golfe
- Service de l'équipement
- 30, rue Comeau
- Sept-Îles, (Québec)
- G4R 4N2

Les documents complets de soumission seront disponibles à compter du lundi 28 avril 82.

Conditions de la soumission

La soumission de l'entrepreneur, pour être considérée, devra présenter un prix par immeuble et par année d'opération, inclure soit un chèque visé tiré d'une banque à charte ou d'une caisse populaire ou un bon de soumission équivalent émis par une compagnie d'assurance dont le montant ne devra être inférieur à 10% du montant total de la soumission. Les soumissions seront remises en deux (2) copies dans une enveloppe scellée portant la mention "SOUMISSION / ENTRETIEN MENAGER", avant 16h00, le 14 mai 1982 aux bureaux de la Commission scolaire régionale du Golfe au 30, de la rue Comeau à Sept-Îles.

La Commission scolaire régionale du Golfe n'est tenue d'accepter ni la plus basse, ni la plus haute, ni aucune des soumissions reçues.

«L'ingéniosité de Gulf Canada dans l'Arctique peut nous amener plus vite à l'autosuffisance pétrolière.»

Dan Motyka,
vice-président, régions frontalières, Ressources Gulf Canada Inc.

Depuis plus de vingt-cinq ans, Gulf est un chef de file de l'exploration pétrolière dans l'Arctique canadien. Il faut cinq mois pour forer un puits dans la mer de Beaufort, mais les navires de forage ne peuvent opérer que trois mois par année, avant d'être chassés par le mouvement des glaciers. L'équipe de scientifiques et d'ingénieurs de Gulf a donc mis au point un système révolutionnaire qui permettra de prolonger considérablement la saison de forage, d'où une meilleure utilisation de l'équipement et du personnel spécialisé. Il s'agit du plus important investissement jamais réalisé par Gulf Canada, soit \$674 millions.

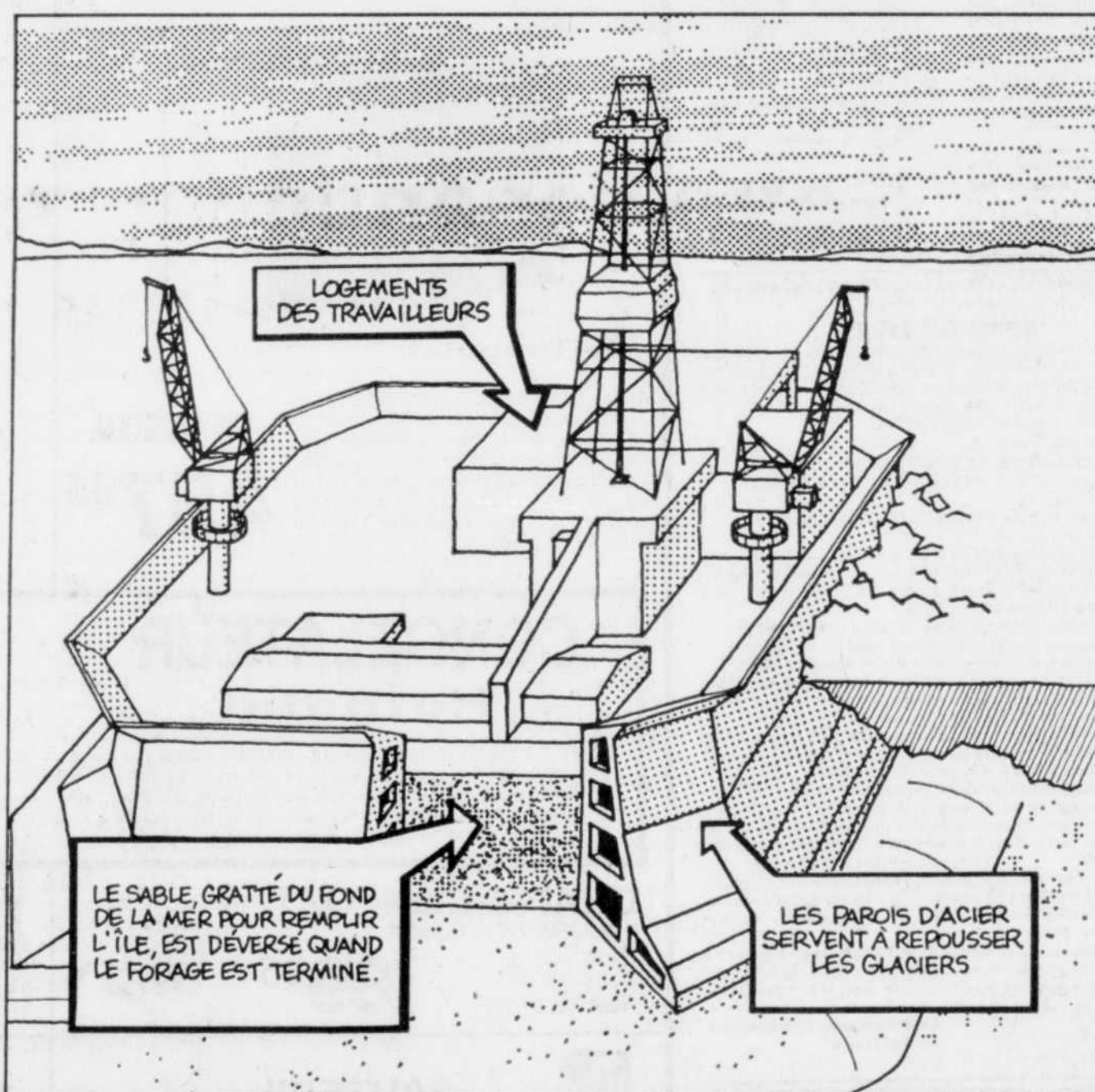
Cette initiative de Gulf, parmi tant d'autres, vise à nous rapprocher de l'autosuffisance pétrolière.

«Je crois que les gisements de pétrole et de gaz naturel de la mer de Beaufort compteront parmi les plus importants du monde», affirme un géologue de Gulf.

Voilà plus de vingt ans que, suivant le conseil de ses experts, Gulf explore cette région de l'Arctique.

Nous avons participé au forage de onze puits dans la mer de Beaufort. La découverte d'importants gisements de pétrole et de gaz naturel nous a confirmé l'énorme potentiel de la région.

Mais l'entreprise pose plusieurs défis. Des vents déchaînés, de gigantesques icebergs à la dérive, le brouillard et les tempêtes rendent extrêmement périlleuse l'exploration de la mer de Beaufort. Jusqu'à maintenant, il y avait deux possibilités: construire une île artificielle ou installer l'équipement sur un navire. En cas de danger, on retire les tiges de forage et le navire se met à l'abri.



L'île flottante de Gulf sera remorquée au site de forage et remplie de sable. Comme un rocher dans la mer, elle résistera à la menace des icebergs et permettra de forer plus longtemps dans les pires conditions climatiques. Les équipes d'ingénieurs et de géologues, arrivant et repartant par voie aérienne, s'y succéderont aux trois semaines. Le forage ainsi accéléré dans l'Arctique rapproche le jour où le Canada atteindra l'autosuffisance pétrolière.

Les ingénieurs de Gulf sont en train de construire une île flottante qui permettra de forer un puits en toute saison et dans les pires conditions climatiques. Cette île sera remorquée d'un site de forage à un autre et, une fois en place, pourra résister à la fureur des éléments.

L'île flottante fait partie d'un système de forage mis au point pour l'Arctique par les scientifiques, ingénieurs et techniciens de Gulf. Ce système comprend en outre une plate-forme de forage conçue pour opérer dans des eaux trop profondes pour l'île flottante; deux puissants brise-glaces (18 600 c.v.); deux bateaux d'approvisionnement; un bureau administratif à Tuktoyaktuk et une base maritime à McKinley Bay. Le coût total se chiffre à \$674 millions et

représente le plus important investissement effectué par Gulf Canada.

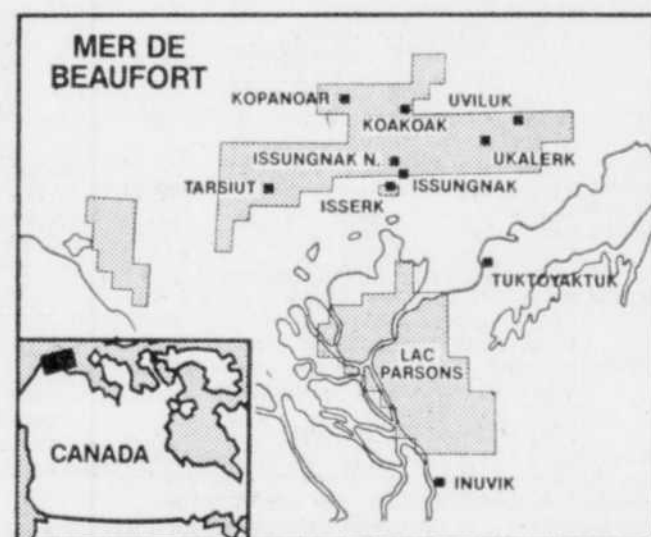
Cette solution ingénieuse à un problème propre à notre pays démontre bien comment l'équipe Gulf réussit à mettre en valeur de nouveaux gisements de pétrole au Canada.

«L'autosuffisance pétrolière est accessible aux Canadiens.»

Depuis plus de vingt ans, Gulf et d'autres compagnies pétrolières investissent des milliards de dollars dans des programmes d'exploration qui commencent à peine à donner des résultats: des découvertes importantes ont été faites non seulement dans la mer de Beaufort mais dans les îles de l'Arctique et au large de Terre-Neuve. Les énormes capitaux de risque in-

vestis par Gulf Canada peuvent servir à la découverte d'une quantité abondante de pétrole et de gaz naturel qui aidera le Canada à atteindre l'autosuffisance pétrolière.

Notre carence en pétrole constitue la seule entrave à l'autosuffisance



Qui aurait cru il y a vingt ans, qu'on trouverait du pétrole et du gaz naturel dans l'océan Arctique? Gulf Canada s'est fiée à l'instinct de ses scientifiques et a participé au forage de plusieurs gisements. Déjà, on a découvert des puits fort prometteurs qui rapprochent le Canada de l'autosuffisance pétrolière.

énergétique du Canada. Jusqu'à ce que de nouveaux moyens pour économiser et produire de l'énergie soient mis au point - et cela peut prendre du temps - le pétrole demeurera une source d'énergie indispensable. Il est dans notre intérêt à tous d'encourager l'équipe des spécialistes en exploration de Gulf Canada dans ses efforts pour aider notre pays à atteindre l'autosuffisance pétrolière.

Pour obtenir des informations techniques sur le nouveau système de forage Gulf, veuillez écrire à Monsieur R. H. Fenner, directeur des affaires publiques, Gulf Canada Limitée, 130, rue Adelaide ouest, Toronto (Ontario) M5H 3R6.



GULF CANADA LIMITÉE



Dan Motyka, vice-président, régions frontalières, Ressources Gulf Canada Inc., est né à Flin Flon, au Manitoba, et a obtenu un diplôme d'ingénieur mécanicien de l'Université du Manitoba. Dans ses moments libres, il aime pêcher et faire du ski de fond.

Vu la glace et le climat, un navire de forage peut opérer pendant trois mois par année seulement. Le problème est qu'il faut cinq mois pour forer et tester un puits. Un navire de forage prendra donc deux étés pour réaliser un puits, ce qui n'est guère efficace.